

Politique de défense de la Suisse

Pour un concept
progressiste et pragmatique

Pierre-Alain Fridez

Conseiller national PS

Membre de la commission de politique de sécurité

Membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

PLAN

INTRODUCTION ET MÉTHODE	3
1. LE CONTEXTE GÉOPOLITIQUE EN EUROPE	5
1.1. UNE ALLIANCE POUR LA SÉCURITÉ MILITAIRE : L'OTAN	5
1.2. CONSTITUTION DE L'UNION EUROPÉENNE	7
1.3. CRÉATION DU CONSEIL DE L'EUROPE.....	8
1.4. CRÉATION DE L'ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE.....	8
1.5 L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES	9
2. LA PAIX RÈGNE-T-ELLE EN EUROPE ?	10
2.1. SÉCURITÉ EN EUROPE : DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS, ZONES DE TENSIONS	12
2.2. L'EUROPE PROTÉGÉE PAR LE PARAPLUIE DE L'OTAN	14
2.3. LES PROBLÈMES DE L'EUROPE.....	15
2.3.1. <i>La construction européenne est en panne</i>	15
2.3.2. <i>Le Brexit</i>	15
2.3.3. <i>Le défi des migrations</i>	16
2.3.4. <i>Le phénomène Trump</i>	17
2.4. LA SITUATION DE LA SUISSE AU CENTRE DE L'EUROPE	18
3. ÉVOLUTION DE L'ARMEMENT	19
3.1. LA PLUPART DES PAYS D'EUROPE À LA MÊME ENSEIGNE	21
3.2. ET L'AVENIR	21
3.3. NUCLÉAIRE ET AUTRES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE	23
3.4. LES NOUVELLES GUERRES : DES GUERRES ASYMÉTRIQUES	25
4. ANALYSE DES RISQUES SÉCURITAIRES POUR LA SUISSE	28
4.1. UNE GUERRE CONVENTIONNELLE EST QUASIMENT INIMAGINABLE À VUES HUMAINES AU CENTRE DE L'EUROPE.....	28
4.2. TERRORISME	29
4.2.1 <i>Acte terroriste – intervention – protection de la population</i>	31
4.3. CYBER MENACES	32
4.4. MENACES CLIMATIQUES.....	33
4.5. INFRASTRUCTURES CRITIQUES	34
5. ÉVOLUTION DE L'ARMÉE SUISSE DEPUIS LA FIN DE LA 2E GUERRE MONDIALE	36
5.1. NEUTRALITÉ – LE GRAND MYTHE NATIONAL	36
5.1.1. <i>Quel sens aujourd'hui pour la neutralité suisse</i>	37
5.2. GUERRE FROIDE : UNE ARMÉE DE MASSE	38
5.3. DÉVELOPPEMENT DE L'ARMÉE JUSQU'AU DEVA ACTUEL	38
5.4. MISSIONS DE L'ARMÉE SUISSE SELON LA CONSTITUTION.....	39
5.5. CAPACITÉ RÉELLE DE DÉFENSE DU PAYS ET PROBLÈME DE L'ADÉQUATION DES MOYENS AUX RISQUES RÉELS	40
6. UN CONCEPT SÉCURITAIRE POUR LA SUISSE	42
7. EN CONCLUSION	45
7.1. METTRE EN PRIORITÉ PLUS DE MOYENS LÀ OÙ IL LE FAUT.....	46
7.1.1. <i>Police</i>	46
7.1.2. <i>Gardes-frontières</i>	47
7.1.3. <i>Promotion de la Paix et aide humanitaire et au développement</i>	47
7.1.4. <i>Centres de Genève pour la Paix</i>	47
7.2. DE QUELLE ARMÉE AURONS-NOUS BESOIN DEMAIN ?.....	48
7.2.1. <i>Avec quelle dotation</i>	50
7.2.2. <i>Et quel budget</i>	51
ANNEXE 1 : BUDGETS DE LA DÉFENSE (2016)	53
ANNEXE 2 : DES INVESTISSEMENTS MILITAIRES FARAMINEUX	56
SOURCES	62

Introduction et méthode

Quels sont les risques sécuritaires qui menacent la Suisse ? Une question complexe, à l'évidence pleine d'inconnues, mais qui néanmoins réclame des réponses crédibles afin d'allouer au mieux des moyens obligatoirement limités en regard des contingences budgétaires. Notre pays peut-il demain être confronté à une guerre conventionnelle avec l'un de ses voisins ou un autre envahisseur éventuel ? Ou faut-il rechercher ailleurs les véritables risques pour notre sécurité ?

Les réponses apportées à ces questions doivent déterminer la nature et l'importance des moyens à engager pour répondre de la manière la plus appropriée aux défis sécuritaires crédibles. Et sur ce point les avis divergent. La gauche reste très critique face aux choix réguliers de la majorité de la classe politique de notre pays qui considère toujours l'agression conventionnelle de la Suisse par un belligérant étranger comme une hypothèse privilégiée et qui s'évertue à maintenir une force armée susceptible de défendre le pays lors d'un conflit traditionnel symétrique avec l'un de ses voisins. Le Parlement ne vient-il pas de décider l'acquisition de lance-mines et de munition pour des centaines de millions ? La majorité d'une commission parlementaire souhaite équiper une partie de notre flotte de FA-18 d'une capacité d'attaque air-sol au risque de devoir le cas échéant pilonner notre territoire attaqué par un envahisseur hypothétique.

La réflexion proposée dans ce texte vise, en se basant sur des arguments historiques, géopolitiques et stratégiques, et une analyse des risques sécuritaires crédibles auxquels notre pays pourrait être confronté, à proposer un nouvel ordre des priorités afin de répondre de manière logique et efficace aux défis sécuritaires, aujourd'hui comme demain. Différents voyages récents en ex-Yougoslavie (Serbie, Monténégro, Kosovo) et en Europe de l'Est (République de Moldova jusqu'aux limites de la Transnistrie, Géorgie, Arménie) à l'occasion principalement d'observations d'élections dans le cadre du Conseil de l'Europe ainsi que les débats à Strasbourg sur la situation en Ukraine ont enrichi ma réflexion.

Il n'est pas toujours facile à gauche d'aborder ces questions sécuritaires, un sujet volontiers tabou, l'armée et la police représentant chez certains progressistes des forces répressives et au service de l'ordre bourgeois établi. Peut-être, mais on ne peut nier que les choses ont bien changé et que face à un monde potentiellement violent, une des missions régaliennes d'un état est de protéger ses citoyens. **La sécurité est un droit fondamental.**

Afin d'établir un inventaire des risques plausibles auxquels la Suisse pourrait être confrontée à l'avenir, ce travail abordera successivement le contexte géopolitique actuel en Europe, l'évolution de l'armement, la dissuasion nucléaire, les changements dans l'art de faire la guerre, les risques sécuritaires pouvant concerner la Suisse et l'évolution de notre armée depuis la Seconde Guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui. Pour aboutir à **une proposition de concept à la fois pragmatique et respectueux des valeurs de progrès pour une nouvelle politique de défense pour la Suisse.**

Bien entendu ce concept se veut un élément de réflexion parmi d'autres afin de contribuer à enrichir la réflexion sur les questions de sécurité et de défense au sein de la gauche et du parti socialiste en particulier. Ce texte n'a pas la prétention de traiter de manière exhaustive tous les sujets en relation avec les questions liées à la sécurité. À noter par exemple que des problématiques complémentaires telles que les questions de sécurité collective, la sécurité humaine ou les politiques préventives sont traitées dans le concept « **La sécurité par la coopération internationale** » de la commission spécialisée du PS.

On pourrait certainement à juste titre se poser la question de la légitimité d'un médecin généraliste, ancien soldat fusilier ayant accompli en totalité son devoir militaire il est vrai sans gloire ni grade, de dissenter sur des questions géostratégiques pointues, de se pencher sans complaisance sur les options militaires en vogue et de proposer un redimensionnement de notre armée et de nouvelles priorités pour notre pays en termes de défense et d'allocation des ressources dans le domaine. Mais pour ébranler certaines institutions intangibles et faire un peu bouger les lignes, un regard neuf peut représenter un avantage. Les défenseurs inflexibles de l'armée d'aujourd'hui s'accrochent à ses mythes fondateurs tels que l'héroïsme du pays durant la dernière guerre, la neutralité, les menaces du passé ou la nécessaire obligation de défendre notre pays et son indépendance sans devoir compter sur les autres. Comment demander à un officier qui a fondé ses réflexions sur ce mode de pensée de changer de logiciel ?

Ce rapport vise à créer les conditions permettant d'ouvrir le débat, sans prétention aucune.

Mes remerciements sincères vont à Peter Hug, secrétaire politique du groupe socialiste de l'Assemblée fédérale, pour ses conseils avisés et ses remarques pertinentes.

1. Le contexte géopolitique en Europe

Durant la seconde partie du 20^e siècle, le monde a profondément changé. Alors qu'après la Seconde Guerre mondiale, il s'est divisé durant quatre décennies au rythme des péripéties de la guerre froide, la fin du siècle a été marquée par la chute du monde communiste, la mondialisation de l'économie et la montée en puissance des pays émergents... Avec en parallèle, la volonté affichée de la communauté internationale de bâtir un monde de paix.

Ainsi en réponse à la folie meurtrière des hommes et aux drames qui ont marqué la Seconde Guerre mondiale, les Européens ont recherché une nouvelle voie. Parfois en partenariat avec les Américains, ils ont œuvré à la construction d'un nouvel ordre du monde devant contribuer à éviter à jamais de telles horreurs. Ils ont pris l'option d'apprendre à vivre ensemble, de travailler ensemble, d'échanger ensemble, de se défendre ensemble, en gros de construire les conditions propices à une paix durable, et cela à travers la création de divers organismes, les uns militaires, les autres politiques, mais tous visant à rapprocher, à sécuriser et à promouvoir paix et entraide réciproque.

Il vaut la peine de s'attarder un peu sur ces différentes organisations, car bien que la Suisse ne soit partie prenante que d'une partie d'entre elles, il n'en reste pas moins que ces initiatives ont profondément transformé le contexte géopolitique du continent européen et créé de fait les conditions objectives de plus de paix sur le continent européen, et par voie de conséquence de plus de sécurité pour notre pays.

1.1. Une alliance pour la sécurité militaire : l'OTAN

L'OTAN a pour objectif fondamental la sauvegarde de la liberté et de la sécurité de tous ses membres par des moyens politiques et militaires. L'organisation décrit ainsi ses moyens d'action :

Moyens politiques : l'OTAN vise la promotion des valeurs démocratiques et la coopération sur les questions de défense et de sécurité afin d'assurer un environnement plus sûr et ainsi, à long terme, de contribuer à prévenir les conflits.

Moyens militaires : l'OTAN est attachée à la résolution pacifique des différends. Mais si les efforts diplomatiques échouent, elle possède les capacités militaires nécessaires pour entreprendre des opérations de gestion de crise. Celles-ci sont menées au titre de l'article 5 du traité de Washington – le traité fondateur de l'OTAN – ou, sous mandat de l'ONU, par l'OTAN seule ou en coopération avec d'autres pays ou organisations.

L'article 5 du traité de Washington stipule : « Une attaque armée contre l'un de ses pays membres, survenant en Europe ou en Amérique du Nord, sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties ». À noter qu'une décision de l'OTAN est l'expression de la volonté collective de l'ensemble de ses 28 membres, car toutes les décisions sont prises par consensus.

Aujourd'hui l'OTAN représente une force militaire considérable : plus de deux fois les contingents de l'armée russe, des forces conventionnelles nettement supérieures. Il n'y a que dans le domaine de la force nucléaire que la Russie peut rivaliser avec les forces de l'OTAN. L'OTAN s'est agrandie par étapes. Il vaut la peine de rappeler son développement et surtout son extension pour bien prendre la mesure de la puissance et des moyens de cette organisation. Composée dès 1949 des États-Unis, du Canada, de l'Islande, de la France, de la Grande-Bretagne, du Danemark, de la Norvège, du Portugal, de l'Italie, de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg, elle s'est élargie en 1951 à la Grèce et la Turquie, en 1955 à l'Allemagne de l'Ouest et en 1982 à l'Espagne.

La chute du mur de Berlin provoqua un grand débat interne au sein de l'OTAN sur la question de son utilité et de son avenir. Lors du sommet de Bruxelles en janvier 1994, les pays membres décidèrent le principe de la poursuite de l'élargissement de l'alliance à travers la création du « **Partenariat pour la Paix** », une forme de collaboration à minima, sans engagement des pays adhérents dans d'éventuels conflits, permettant de créer des liens à travers un partenariat avec l'OTAN dans la perspective d'une meilleure collaboration et de la promotion de la paix. Ce partenariat correspondait à la création d'un deuxième cercle de l'OTAN et a permis une extension de l'aire d'influence de l'organisation vers l'est. Même la Russie y a adhéré, on y reviendra. Le « Partenariat pour la Paix » s'est révélé un outil d'interopérabilité et l'antichambre pour l'élargissement de l'OTAN. C'est en son sein que l'OTAN est allée rechercher ses futurs membres : la Pologne, la République tchèque et la Hongrie en 1999, la Slovaquie, la Slovénie, la Roumanie, la Bulgarie, la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie en 2004, l'Albanie et la Croatie en 2009 et enfin en 2016 la république de Macédoine. Une procédure d'adhésion du Monténégro à l'Alliance atlantique a officiellement débuté en 2016.

Cette structure moins contraignante représentée par le « Partenariat pour la Paix » a donc permis une collaboration et un rapprochement avec des nations non membres. Sur les bases suivantes décrites dans les considérants du sommet de Bruxelles : les partenaires devront agir « pour qu'il y ait une plus grande transparence des budgets de défense, un contrôle démocratique des ministères de la Défense, une planification commune et des exercices militaires communs pour que les forces armées des autres états participants puissent opérer avec les forces armées des pays membres de l'OTAN dans des domaines tels que le maintien de la paix, la recherche et le sauvetage ou les opérations humanitaires ».

Notre pays est membre du « Partenariat pour la Paix » et y côtoie l'Arménie, l'Australie, l'Autriche, l'Azerbaïdjan, Bahreïn, la Bosnie-Herzégovine, la Corée du Sud, les Émirats arabes unis, la Finlande, la Géorgie, l'Irlande, le Japon, la Jordanie, le Kazakhstan, le Maroc, la Moldavie,

la Mongolie, le Monténégro, la Nouvelle-Zélande, la Serbie, la Suède, l'Ukraine et la Russie. La Suisse y joue un rôle actif et remarqué, en particulier dans le domaine de la promotion de la paix.

1.2. Constitution de l'Union européenne

Face à l'hostilité historique entre la France et l'Allemagne (conflit de 1870, 1^{re} et 2^e guerre mondiale) les précurseurs de l'Union européenne ont imaginé jeter les bases d'une collaboration entre les principaux états de l'Europe de l'Ouest, en particulier entre la France et l'Allemagne. Les prémices de cette nouvelle Europe ont été portées sur les fonts baptismaux en 1951 avec la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Ce n'est pas un hasard si les responsables de l'époque ont décidé de commencer leur première collaboration dans ce domaine industriel particulier, car il correspondait au passage obligé pour toute politique d'envergure en matière d'armement.

En 1957, la Belgique, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, les Pays-Bas, le Luxembourg et la France renforcent leur collaboration en instituant la Communauté économique européenne et signent le traité de Rome, le texte fondateur de l'Union européenne. En 1973, la CEE s'est élargie au Royaume-Uni, à l'Irlande, au Danemark, puis en 1981 à la Grèce. En 1986 c'est au tour de l'Espagne et du Portugal. À noter qu'à travers l'entrée de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal, la CEE a permis la consolidation démocratique d'états qui sortaient de périodes de dictature.

Suite au traité de Maastricht, la CEE devient l'Union européenne en 1992. Suivent les adhésions en 1995 de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède. Puis en 2004, Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, puis en 2007 la Bulgarie et la Roumanie, et enfin en 2013 la Croatie.

Depuis la signature du traité de Lisbonne, l'Union européenne dispose d'une clause d'assistance et de solidarité. L'article 42-7 du traité stipule que « au cas où un État membre serait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres États membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir ».

Un concept comparable à celui de l'OTAN, l'organisation militaire en moins. L'Europe de la défense n'a jamais pu se concrétiser malgré plusieurs tentatives. Au début certains pays membres, la France en particulier, craignaient de trop réarmer l'Allemagne, puis c'est la notion du double emploi avec l'OTAN qui a freiné le processus. On en reparle aujourd'hui autour d'un axe de défense centré sur le couple franco-allemand.

1.3. Création du Conseil de l'Europe

Elle date de 1949 et à ce jour le Conseil de l'Europe regroupe l'ensemble des pays européens jusqu'à la mer Caspienne, Russie et Turquie comprises (sauf la Biélorussie qui applique toujours la peine de mort, pratique qui est incompatible avec une adhésion). Les 47 états membres ont ratifié la Convention européenne des Droits de l'Homme et sont censés reconnaître et appliquer les décisions de la Cour européenne des Droits de l'Homme, qui veille à la stricte application de la Convention. Le Conseil de l'Europe se veut un haut-lieu de la défense des droits de l'Homme et du renforcement de l'état de droit et de la démocratie.

Actuellement le Conseil de l'Europe est confronté à quelques différents en rapport pour l'essentiel avec le conflit en Ukraine (la délégation russe ne participe plus depuis plus de 2 ans aux travaux de l'Assemblée parlementaire), le conflit gelé entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, et à la dérive populiste, autoritaire et islamo-conservatrice du président omnipotent Erdogan en Turquie. À noter que l'admission du Kosovo en tant qu'observateur cette année pourrait animer certains débats avec la délégation serbe. Par ailleurs des allégations de corruption ont conduit à la constitution d'une commission d'enquête interne.

1.4. Création de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

L'OSCE qui compte 57 états participant en Amérique du Nord, en Asie et en Europe, dont la Suisse, représente la plus grande organisation de sécurité régionale du monde. Elle œuvre en faveur de la paix, de la démocratie et de la stabilité.

L'approche de la sécurité propre à l'OSCE comprend 3 dimensions : politico-militaire, économique-environnementale et humaine.

Créée au milieu des années 70, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui deviendra l'OSCE par la suite a servi, au cours de la guerre froide, d'important forum de dialogue et de négociation entre l'Est et l'Ouest. Les états participants bénéficient d'un statut égal et prennent leurs décisions par consensus.

Avec la **Charte de Paris pour une nouvelle Europe**, l'OSCE a créé en 1992 des institutions de coopération et établi des principes directeurs en vue de former une communauté d'États libres et démocratiques de Vancouver à Vladivostok. En prenant en compte le parti de chaque État dans un exemplaire esprit d'impartialité, la Charte de Paris constitue le point d'orgue de plusieurs documents qui représentent le socle fondamental de toute coopération ultérieure en matière de sécurité en Europe, et cela malgré les régressions observées en la matière depuis l'annexion de la Crimée : le Document de Vienne de 1992 sur les mesures de confiance et de

sécurité ; le Traité sur le régime « Ciel ouvert » ; le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe et l'Acte de clôture de la Négociation sur les effectifs des forces armées conventionnelles en Europe. Depuis lors on dispose d'une transparence accrue sur la « géographie » militaire en Europe, la Russie et les autres pays de l'ex-URSS y compris.

1.5 L'Organisation des Nations Unies

Née des cendres de la Seconde Guerre mondiale, l'ONU a établi un système de sécurité collective basé sur le principe de l'impartialité qui tient compte des intérêts de tous. Au contraire de l'OTAN, tous les États sont inclus, aucun n'est exclu. Ce principe d'universalité est à la fois la force et la faiblesse de l'ONU. Mais seule l'ONU peut imposer de nouvelles normes internationales indispensables pour contribuer à stabiliser la sécurité internationale à l'échelle mondiale.

Force antifasciste et antiraciste primordiale depuis sa création, l'ONU a organisé la décolonisation dans le monde dans les années 50 et la coopération au développement depuis les années 60. Après la fin de la guerre froide, l'ONU a joué un rôle essentiel dans la construction de la paix et la sécurité dans le monde. Le Conseil de sécurité a voté plus de 2300 résolutions et l'ONU a décidé de nombreuses missions de paix à travers le monde avec l'envoi de forces internationales qui se sont interposées entre des belligérants : à ce jour 60 missions sont terminées et 15 toujours en cours.

La situation géopolitique qui a prévalu après la dissolution de l'Union soviétique a permis aux Nations unies d'enrichir sa boîte à outils pour la paix : en 1992 avec l'Agenda pour la paix de Boutros-Ghali, en 1994 avec le rapport pour la sécurité humaine du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), en l'an 2000 avec la résolution 1325 « Femmes, paix et sécurité », et récemment, avec l'objectif 16 dans l'Agenda 2030. Ces diverses initiatives représentent un large programme pour la lutte contre la violence organisée et la sécurité humaine. Bien entendu tout n'est pas toujours simple. Le monde traverse régulièrement crises et turbulences. Il est par ailleurs évident que l'efficacité de l'ONU souffre de son « fonctionnement encadré » qui permet au sein du Conseil de sécurité des blocages répétés par le droit de veto dont disposent les principales puissances. C'est probablement le prix à payer pour tendre vers l'universalité.

La Suisse souhaite la poursuite et le renforcement de l'action de l'ONU dans ses efforts de prévention et de résolution de conflits.

2. La Paix règne-t-elle en Europe ?

Après les drames de la 2^e guerre mondiale qui a mis le continent à feu et à sang, l'Europe a depuis lors traversé une longue période de paix et de prospérité et un développement économique remarquable. Du point de vue militaire et stratégique, cette période a débuté par la division de l'Europe en deux blocs avec une confrontation larvée entre l'Occident d'une part et l'Union soviétique et ses pays satellites du pacte de Varsovie d'autre part. La fameuse guerre froide qui a créé les conditions politiques favorisant le développement de la force nucléaire, un armement au potentiel destructeur effroyable qui a rapidement pris des proportions démesurées imposant aux divers protagonistes de nécessaires réflexions pour façonner les doctrines fixant les règles d'engagement de l'arme nucléaire. Ces doctrines ont progressivement évolué vers le concept de la dissuasion nucléaire, les deux camps ayant rapidement compris les dangers considérables d'une fuite en avant... un suicide collectif... Il est par ailleurs possible en définitive d'imaginer que l'escalade dans le domaine nucléaire ait imposé de fait les conditions d'une paix armée durable entre les principales puissances.

Ce monde bipolaire a perduré jusqu'à la fin des années 80, période de la chute de l'empire soviétique. L'effondrement du monde communiste a débouché sur une dislocation de l'Union soviétique et une implosion de l'organisation du pacte de Varsovie, avec des bouleversements géopolitiques majeurs à l'époque et dont les derniers soubresauts se font encore sentir jusqu'à aujourd'hui et semblent en grande partie à l'origine des différents conflits qui ont touché l'Europe depuis 20 ans, je pense ici en particulier à l'embrasement de l'ex-Yougoslavie ou plus récemment au conflit en Ukraine.

Après l'effondrement de l'Union soviétique, la plupart des anciennes nations membres du pacte de Varsovie ont rejoint l'OTAN et l'Union européenne. C'est le cas de l'Allemagne de l'Est à travers sa réunification avec l'Allemagne de l'Ouest, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie qui s'est scindée pacifiquement en République tchèque et Slovaquie, de la Hongrie, de la Roumanie, de la Bulgarie et des pays baltes, Estonie, Lituanie et Lettonie. D'autres pays membres de l'ancienne URSS ont obtenu leur indépendance, même si certains sont restés dans la zone d'influence de la Russie : la Biélorussie, l'Ukraine, la Moldavie, la Géorgie (intéressée par une adhésion à l'OTAN), l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Turkménistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Kirghizistan.

Ces considérations géopolitiques presque d'un autre temps gardent cependant tout leur sens lorsque l'on parle de la politique de défense de la Suisse, car d'aucuns prennent régulièrement prétexte des événements en ex-Yougoslavie voilà 20 ans, en Géorgie plus particulièrement en Ossétie du Sud en 2008, et surtout plus récemment en Ukraine, pour plaider en faveur d'un réarmement de notre pays en remettant en question l'efficacité et le sérieux des mesures prises par nos voisins pour le maintien de la paix sur le continent européen.

Les divers conflits qui ont déchiré certaines régions d'Europe durant les dernières décennies représentent des conséquences presque naturelles de la chute de l'Union soviétique et du monde communiste, chute qui a levé la chape de plomb qui avait longtemps annihilé toute velléité d'indépendance ou d'autonomie parmi des peuples ou des ethnies à qui l'Histoire avait imposé des frontières et des dominations qui ne correspondaient pas à leurs aspirations profondes et dont la pérennité du point de vue géopolitique était assurément discutable.

Prenons l'exemple de **l'ex-Yougoslavie**. Depuis toujours ce pays a traversé des périodes troublées et subi de multiples invasions. La diversité de sa population est l'expression des occupations successives et de longue date ce territoire s'est révélé être une zone instable, marquée par des tensions interethniques. Après la Seconde Guerre mondiale, le parti communiste et en particulier le président Tito ont réussi à imposer leur pouvoir d'une main de fer aux différents peuples sous leur autorité. Le pays a été organisé en un état fédéral composé de six républiques : la Slovénie, la Croatie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, le Monténégro et la Macédoine ; ainsi que 2 provinces autonomes, la Vojvodine et le Kosovo. Cette organisation du territoire était encore compliquée par le fait de la coexistence de trois religions principales, les chrétiens catholiques romains, les chrétiens orthodoxes et les musulmans. Aucune de ces républiques n'étant composée d'une population homogène, si ce n'est peut-être la Slovénie, la Yougoslavie correspondait à une mosaïque de petits états devant faire avec des minorités nationales. Mais après la mort de Tito et l'effondrement du pouvoir communiste, plus rien ne pouvait empêcher la résurgence des nationalismes et des haines ancestrales. Et cela explique pour l'essentiel la survenue des terribles affrontements qui ont déchiré le pays durant les années 90.¹

La situation n'est aujourd'hui pas encore totalement normalisée, même si on semble deviner le bout du tunnel. La plupart des nouveaux états issus de l'éclatement de l'ex-Yougoslavie sont devenus stables et pour ce qui concerne le principal contentieux persistant dans la région entre le Kosovo et la Serbie, sa résolution pourrait passer par leur souhait commun d'adhérer à l'Union européenne, souhait qui devrait rapidement imposer les conditions d'un apaisement, car les pays déposant leur demande d'adhésion auprès de l'UE doivent répondre à certains critères, notamment le respect et la reconnaissance de leurs voisins. Mais cela reste de la musique d'avenir et pour l'heure le maintien sur place de la KFOR et du contingent suisse, la Swisscoy, reste d'une évidente nécessité, le Kosovo pouvant s'embraser à nouveau en cas de retrait des forces de maintien de la paix.

¹ VAISSE, Maurice : *Relations internationales depuis 1945*. Paris, Armand Colin, 2015.

2.1. Sécurité en Europe : développements récents, zones de tensions

Après l'accalmie survenue en Yougoslavie grâce à l'intervention de la communauté internationale qui a déployé notamment des forces militaires d'interposition sur place, forces toujours présentes en Bosnie-Herzégovine et en particulier au Kosovo, les zones actuellement concernées par des tensions et des menaces en Europe se limitant aux régions qui bordent les nouvelles frontières dont a hérité la Russie après la période troublée qui a succédé à la chute du mur de Berlin.

À la fin de la guerre froide, l'essentiel des pays de l'Europe de l'Est ont donc adhéré à l'Union européenne et à l'OTAN. La Russie de Boris Eltsine a bien tenté de s'opposer, en tous les cas de ralentir ce processus d'élargissement, en particulier celui de l'OTAN. Pour le président Eltsine, comme la Russie ne menaçait plus l'Occident, la pérennité de l'OTAN ne se justifiait plus. Ou alors avec la Russie mais avec un statut spécial pour son pays au sein de l'OTAN, une sorte de droit de veto. N'ayant pu imposer ses vues, pour montrer cependant ses bonnes grâces, il décida de l'adhésion de la Russie au « Partenariat pour la Paix ». Mais les « bonnes » relations entre la Russie et l'OTAN se sont dégradées à partir de 1999, suite à l'intervention de la coalition militaire internationale au Kosovo, contre la Serbie.²

La Russie s'est réveillée en ce début de millénaire, un peu sonnée, avec de nouvelles frontières et une zone d'influence fortement réduite, son ancien glacis étant pour l'essentiel passé sous l'influence occidentale et transatlantique à l'Ouest ou ayant choisi l'indépendance sur ses fronts sud et est. La Russie se retrouvait donc confrontée à une situation géostratégique tout à fait nouvelle : un pays humilié, une population pleine de ressentiments, avec en prime une économie chancelante. Un contexte propice aux discours populistes rappelant les grandeurs passées et le nécessaire redressement du pays... le destin de Poutine était tout tracé, il pouvait organiser son ascension vers le pouvoir avec à son programme l'aspiration de revoir la grande Russie renouer avec sa grandeur passée...

Les motivations qui sous-tendent la doctrine de défense stratégique et militaire de la Russie sont de plusieurs ordres :

- 1) La restauration de la puissance passée pour compenser un sentiment de déclin mal vécu.
- 2) Un nationalisme qui s'exprime par le retour aux valeurs spirituelles (orthodoxes), aux traditions, à la culture et à l'histoire du peuple russe.

² KEMPF, Olivier : *l'OTAN au XXI^e siècle*. Paris, Éditions du Rocher, 2014.

- 3) Un sentiment de menace ressenti par le peuple russe face à un monde instable, potentiellement menaçant.
- 4) La volonté déterminée de garder le contrôle sur les pays directement frontaliers de la Russie, sa zone traditionnelle d'influence (ce qui en fait reste à la Russie après l'avancée conséquente de la zone d'influence de l'Union européenne et surtout de l'OTAN) et de soutenir les populations russophones dans ces pays (Biélorussie, Ukraine, république de Moldova et Transnistrie, Abkhazie et Ossétie face à la Géorgie).
- 5) Maintenir ses accès traditionnels aux mers chaudes, soit la mer Noire (location à long terme de la base navale ukrainienne de Sébastopol ; vu le tournant pro-européen de l'Ukraine, annexion de la Crimée) et la Mer Méditerranée (accord avec la Syrie pour l'accès aux bases navale de Tortose et aérienne de Latakié).³

Les zones d'instabilité susceptibles de voir naître aujourd'hui des tensions, voire des conflits en Europe se situent aux marges de la Russie, dans des états directement limitrophes dont une plus ou moins forte proportion de la population parle couramment le russe, du fait d'un passé récent au sein de l'empire soviétique. Avec souvent d'authentiques ressortissants russes, émigrés de l'époque, et de nombreux nostalgiques du pouvoir ancien qui n'offrait pas forcément le paradis sur terre, mais en tous les cas une protection sociale de base et surtout du travail pour tous. C'est un discours que j'ai entendu régulièrement lors de mes voyages dans le cadre du Conseil de l'Europe dans d'anciennes régions de l'empire soviétique d'autrefois : en Moldavie, en Géorgie ou encore tout récemment en République kirghize.

Les régions et pays en question sont connus. Ils ont à un moment ou l'autre défrayé la chronique et agité le monde diplomatique ces dernières années. Pensons à l'Abkhazie et à l'Ossétie du Sud qui se sont affranchies de la Géorgie ; à la Moldavie, où une grande proportion de la population parle russe en particulier dans la partie du pays qui borde l'Ukraine, la Transnistrie, une région qui a fait sécession voilà quelques années; et bien entendu à l'Ukraine avec sa population très divisée entre les « oranges » pro-européens et les « bleus » pro-russes ; la population de la zone proche de l'Europe, dans l'ouest de l'Ukraine, penche fortement pour un rapprochement avec l'Occident, alors que par un dégradé assez progressif en allant vers l'est on passe à une population très russophone et profondément russophile aux confins du pays, près de la Russie. Rappelons également que la Crimée, hier ukrainienne et annexée de force en 2014 par la Russie, avait été offerte en 1954 par Khrouchtchev à l'Ukraine.

Les habitants de ces régions sont tiraillés entre d'une part leur nation dont les autorités et de larges couches de la population aspirent à un rapprochement avec l'Union européenne, voire l'OTAN, et d'autre part leurs sentiments volontiers nostalgiques d'appartenance à la grande Russie. Il suffit d'une mesure administrative ressentie comme discriminatoire par une minorité

³ ZAJEC, Olivier : *Introduction à l'analyse géopolitique*. Monaco, Éditions du Rocher, 2016.

nationale, d'un résultat électoral dont l'issue ne répond pas aux attentes et laissant planer le doute quant à d'éventuelles fraudes électorales, d'une décision gouvernementale importante ayant des répercussions sur le positionnement international du pays entre l'Europe et la Russie, et un soulèvement est possible. L'Histoire récente nous l'a prouvé. Un soulèvement spontané ou suscité depuis la mère patrie, la question reste ouverte et diffère certainement selon les cas. Ce qui est certain c'est que la Russie n'hésite pas alors à soutenir militairement les rebelles. Elle dispose à cet effet de troupes mobiles, bien entraînées, bien armées, susceptibles de se déployer rapidement dans les zones sensibles et instables et de cristalliser un conflit. Les exemples de l'Ossétie et de l'Ukraine orientale en témoignent.

Du point de vue de la sécurité globale en Europe, il n'en reste pas moins que ces événements gardent un impact essentiellement local et représentent avant tout des soubresauts secondaires à la chute de l'Union soviétique et à une réalité géopolitique instable héritée des aléas de l'Histoire. Ces événements réclament une résolution locale, respectant le droit des gens et des peuples, mais ne sont pas susceptibles de créer à nouveau les conditions d'un embrasement généralisé de l'Europe. Car l'OTAN est là...

2.2. L'Europe protégée par le parapluie de l'OTAN

La Russie de Poutine et les russophiles des pays situés aux marges de la Russie s'agitent pour maintenir une zone d'influence dans ce qui reste de leur empire passé et notamment sur les restes du pacte de Varsovie. Et dans le même temps l'Europe continentale reste au bénéfice d'une solide protection de l'OTAN, un véritable parapluie doté de forces militaires considérables et surtout d'une force de dissuasion nucléaire très puissante.

Il est vrai que la Russie a pris l'option depuis une dizaine d'années de réinvestir dans le domaine de l'armement, mais sa capacité militaire reste, et pour longtemps encore, nettement inférieure aux forces de l'OTAN, qui s'organisent autour de l'impressionnante armée américaine (cf. annexe 1). Car la Russie partait de loin, d'une armée profondément délabrée dont la tragédie du sous-marin Kursk en l'an 2000 en représente l'un des exemples emblématiques.

Il faut également rappeler que, même si l'on place la Russie parmi les pays émergents, à côté du Brésil, de l'Inde, de la Chine ou de l'Afrique du Sud, les fameux BRICS, le pays reste fragile, en pleine reconstruction, avec différents handicaps en particulier son déclin démographique et une situation économique aujourd'hui difficile en raison des sanctions occidentales décidées après les événements d'Ukraine et en particulier l'annexion de la Crimée, ainsi que de la chute des cours des matières premières, son principal atout. En effet l'énergie et les matières premières représentent les deux tiers des rentrées de devises de la Russie. Sa bonne santé économique dépend du maintien de cours élevés sur le marché des matières premières et des sources d'énergie.

2.3. Les problèmes de l'Europe

2.3.1. La construction européenne est en panne

L'Union européenne a été fortement perturbée depuis 10 ans par des difficultés d'ordre économique et une crise de la zone euro. Certains pays au bord de la banqueroute restent toujours en grande difficulté, en particulier la Grèce, un pays plombé par sa dette et asphyxié par la politique d'austérité que la communauté et les instances financières internationales lui ont imposée.

Le continent européen reste fragile et l'Union européenne doit composer avec des membres aux histoires, aux potentiels économiques, aux PIB et aux revenus par habitant très disparates. Car comment comparer la situation des premiers états fondateurs de l'UE avec celle de certains pays du pourtour méditerranéen et surtout des derniers venus de l'Europe de l'Est en particulier la Bulgarie et la Roumanie. Les mieux lotis étant censés aider les autres, alors que chez eux aussi chômage et précarité se développent, ces disparités engendrent des tensions, des migrations internes et se manifestent par la montée dans différents pays des partis populistes et xénophobes, souvent représentés au sein de leurs gouvernements. Pourtant les forces vives de l'Europe continuent leur travail de construction. Le rêve européen doit renaître. L'élection d'Emmanuel Macron à l'élection présidentielle française est en l'occurrence un signe très positif et il semble porter en politique étrangère des visions claires et déterminées. Mais il faudra certainement encore du temps pour que les choses s'apaisent et que l'Europe puisse continuer à aller de l'avant.

Une prochaine étape serait la poursuite de l'élargissement de l'Union européenne, un processus interrompu pour l'instant, vu le contexte. Les futurs candidats se trouvent en ex-Yougoslavie et pour la plupart doivent encore faire du chemin avant de pouvoir prétendre répondre aux critères d'admission. Des admissions souhaitables dans le sens de ce qui avait été réalisé à l'époque avec la Grèce, l'Espagne ou le Portugal qui sortaient de périodes de dictature ou les différents pays de l'Est et les pays baltiques, dont l'Union européenne s'était empressée d'accepter l'adhésion afin de contribuer à leur stabilisation politique et économique.

2.3.2. Le Brexit

Le choix des Britanniques a fait l'effet d'une bombe en juin 2016 et obligera l'Union européenne à réfléchir sur son fonctionnement et surtout ses dysfonctionnements, car des forces centrifuges (mouvements d'extrême droite, anti-européens) comme dit précédemment le vent en poupe dans plusieurs pays. Le Brexit est l'expression de ce désamour en vogue à l'égard

de l'Europe, mais en termes de sécurité pour le continent, la décision du peuple britannique n'aura pas d'impact véritable, car la défense commune européenne n'a d'une part toujours pas pris son véritable envol, et d'autre part l'Angleterre ne s'est jamais comportée en un acteur actif dans ce dossier. C'est plutôt le couple franco-allemand, à travers Angela Merkel et le président français Emmanuel Macron, les deux au matin de nouveaux mandats donc avec du temps devant eux, qui est à la manœuvre avec des déclarations récentes ambitieuses et déterminées.

Mais pour l'heure **l'OTAN reste le pilier non contesté de la sécurité pour l'ensemble des pays concernés, Grande-Bretagne comprise.**

2.3.3. Le défi des migrations

Encore un défi que l'Europe devra embrasser à bras le corps avec la nécessité de trouver des solutions à la mesure des enjeux, surtout une réponse commune, humaine et qui respecte les grands principes fondateurs de nos états de droit, en particulier le droit d'asile. Accepter et intégrer une partie des migrants pour notamment répondre au recul démographique attendu sur sol européen dans les prochaines décennies représente une des solutions, mais il est impératif pour l'Union européenne, pour l'Europe entière, pour l'ensemble du monde développé, de se poser les bonnes questions et d'apporter des réponses efficaces face aux défis qui nous attendent en la matière.

Les pays du Sud, en particulier les pays de l'Afrique subsaharienne vont voir leur population doubler à l'horizon 2050. Ces prévisions prennent en compte le fait que les pays africains dans leur grande majorité n'ont à ce jour pas terminé leur **transition démographique**. Par transition démographique, on entend un phénomène assez général d'évolution démographique qui correspond au passage lent et délicat d'un régime dit traditionnel caractérisé par une natalité et une mortalité fortes à un régime dit moderne, où mortalité et natalité sont faibles, comme dans le monde occidental aujourd'hui.⁴

L'Afrique globalement a vu la mortalité de ses aînés et surtout des nouveau-nés diminuer, en rapport avec les progrès des soins et une certaine amélioration des conditions de vie, sans pour autant que la natalité ne diminue. Car le contrôle des naissances réclame éducation, enseignement des méthodes de contraception et amélioration du système de protection sociale, car pour beaucoup d'Africains le fait de disposer de nombreux enfants permet d'espérer secours et assistance pour leurs vieux jours. Un énorme défi. L'Afrique a donc commencé sa transition démographique et il est habituel que dans sa période initiale, ce processus s'accompagne d'un accroissement considérable de la population. En l'état donc, si rien ne change, le continent africain devrait compter plus de deux milliards d'habitants dans 30 ans, dont des centaines de

⁴ DAVID, Olivier : *La population mondiale : Répartition, dynamique et mobilité*. Paris, Armand Colin, 2015

millions de jeunes, formés, en quête d'un avenir.⁵ « D'ici 2050, il y aura en Europe une baisse de 90 millions de personnes actives (-15%) et en Afrique une hausse de 700 millions d'actifs ».⁶

L'Europe peut choisir de se barricader avec tous les drames et les tensions que l'on peut imaginer ou alors faire le choix d'aider massivement les pays en voie de développement, en Afrique en particulier, par une aide efficace permettant le décollage économique de ce continent. Développer les conditions de vie, l'accès au travail, le progrès et l'innovation dans ces pays permettra de réduire les migrations et de favoriser un développement harmonieux de ce continent, et créera ainsi les conditions permettant la poursuite du processus de transition démographique. Avec en finalité, une progression contenue de la population et secondairement moins de migrations chez nous.

Pour l'heure l'urgence réside dans la gestion des migrations sauvages avec leurs lots de drames en Méditerranée. Il faut démanteler les filières criminelles de passeurs sans scrupules et réussir à les remplacer par **des filières enfin sécurisées et dignes**.

Sans oublier un autre facteur qui pourrait s'inviter toujours plus dans les questions migratoires : **le changement climatique** avec ses conséquences potentielles sur la montée du niveau des mers et les augmentations de température rendant la vie impossible dans certaines régions, phénomènes qui pourraient pousser des populations par millions sur les routes

2.3.4. Le phénomène Trump

L'arrivée du nouveau président américain, un homme imprévisible, capable de tout, représentait au tout début de son mandat une menace potentielle pour l'OTAN, avec des menaces d'un désengagement, en tous les cas partiels, des USA, les Américains privilégiant plutôt l'axe du Pacifique, vers l'Asie et les pays émergents qui s'y trouvent. Depuis lors, Donald Trump semble avoir mis de l'eau dans son vin et paraît peu à peu comprendre que la réalité du monde est plus complexe qu'il ne l'avait perçu au tout début de son mandat. Surtout sa passion amicale initiale pour la Russie semble avoir pris un sérieux coup de froid. Par ailleurs la réémergence de la Russie dans le grand « jeu » géostratégique mondial semble paradoxalement faire le jeu des Européens, car les États-Unis seront contraints de maintenir l'Europe comme l'un des axes encore et toujours prioritaire de leur planification militaire.

La vraie question qui semble persister concerne le financement de l'OTAN, car l'administration américaine souhaite une augmentation des efforts consentis par les Européens pour leur défense.

⁵ BOILLOT, Jean-Joseph et DEMBINSKI, Stanislas : *Chindiafrique, la Chine, l'Inde et l'Afrique feront le monde de demain*. Paris, Odile Jacob, 2013.

⁶ HUGON, Philippe : *L'Afrique, défis, enjeux et perspectives en 40 fiches pour comprendre l'actualité*. Paris, Eyrolles, 2017.

2.4. La situation de la Suisse au centre de l'Europe

À l'évidence la Suisse est située **au milieu d'une Europe apaisée, entourée par des pays amis, en paix depuis des décennies**. C'est un constat indéniable et il doit très clairement représenter la base de toute réflexion dans l'évaluation des risques et dans les choix qui s'imposent à notre pays pour assurer au mieux sa défense et nous conduire à améliorer la collaboration avec les pays qui l'entourent.

Car, de fait, la Suisse est entourée par des pays membres de l'Union européenne mais surtout, à l'exception de l'Autriche, par des pays membres de l'OTAN. Cette position crée objectivement les conditions d'une situation particulièrement privilégiée : **la Suisse, au même titre que ses voisins, bénéficie du bouclier de l'OTAN**. Tout état qui voudrait s'en prendre à la Suisse devrait obligatoirement s'attaquer en premier lieu à un pays sous protection de l'OTAN et imaginer à moyen et même à long terme un conflit traditionnel avec l'un de nos voisins proches relève d'une pure spéculation fantaisiste.

La Suisse est protégée au sein de l'Europe, protégée de fait par l'OTAN et elle peut être considérée comme **un passager clandestin de l'OTAN**.

3. Évolution de l'armement

Au fil des siècles, la façon de se battre a notablement évolué. Au début, l'armement était rudimentaire, basé sur des épées, des lances ou des haches et ce qui faisait la force d'une armée c'était avant tout le nombre, la force et le courage de ses guerriers. Il suffit de penser aux héros antiques de l'Illiade et de l'Odyssée. Mais au cours des siècles, avec le développement des technologies, le génie humain a permis de faire évoluer la manière de se battre. **Comme l'écrivait Clausewitz dans son célèbre traité De la guerre « la violence pour affronter la violence s'arme des inventions des arts et des sciences ».** Les Grecs puis les Romains, et plus près de nous Léonard de Vinci ont profondément modifié l'art de la guerre.

De tout temps les progrès technologiques et les armes nouvelles et révolutionnaires ont joué un rôle déterminant dans l'issue de nombre de conflits. Le fusil à répétition contre les flèches, les chars d'assaut contre la cavalerie. La réalisation technique et industrielle des moyens permettant de prendre l'avantage guerrier sur l'adversaire est devenue un enjeu crucial dans l'art de la guerre. « La supériorité militaire est aujourd'hui davantage une affaire de maîtrise technologique » comme l'écrit Pascal Boniface dans son livre *Comprendre le monde*⁷. On lui a même donné un nom : **techno-stratégie**, terme qui désigne la recherche, la conception et la fabrication des outils de combat qui devront dans 10 ou 20 ans permettre de défaire un adversaire. Avec des investissements en recherche et développement très conséquents. Comment notre armée se situe-t-elle face à cette révolution technologique ?

La Suisse peut se prévaloir d'un équipement militaire assez traditionnel par rapport aux autres armées de la fin du 20^e siècle. La plupart de ses armements principaux sont appelés à être remplacés durant les prochaines années. Tous ces éléments ressortent clairement du message sur l'armée 2017 qui aborde, outre la problématique du remplacement de nos avions de combat pour l'horizon 2030, la question des conséquents investissements nécessaires par exemple pour l'acquisition d'une nouvelle génération de véhicules à roues protégées. Et d'importantes mesures de maintien de la capacité militaire devront être engagées pour nos chars d'assaut. Nous disposons d'environ 300 chars de grenadiers dont une partie devra être remplacée. Nos 134 chars de combat Léopard datent de 1987 et ont une durée d'utilisation prévue jusqu'en 2030. Notre artillerie a été acquise durant la guerre froide entre 1968 et 1988 et se fait vieillissante, comme nos trois systèmes de défense sol-air (Rapier, Stinger et canons DCA de calibre moyen), dont le remplacement est prévu (projet Bodluf). La majorité du Parlement vient de décider de l'acquisition de nouveaux lance-mines.

Avec toutes les acquisitions prévues et nécessaires selon la hiérarchie de l'armée, il y en aurait pour des dizaines de milliards de francs au total. Il faudra donc obligatoirement fixer

⁷ BONIFACE, Pascal : *Comprendre le monde*. Paris, Armand Colin, 2017.

des priorités, ce qui se révèle toujours d'une grande complexité pour les militaires, et souvent pour les politiques également.

Car nos moyens financiers sont limités, logiquement. Sur les 5 milliards du budget militaire annuel qui nous est promis (le Parlement a décidé d'un plafond des dépenses de l'armée de 20 milliards de francs pour la période 2017 à 2020, soit 5 milliards de francs par année), 3 milliards sont dévolus au fonctionnement même de l'armée, les 2 milliards restant étant destinés respectivement à l'acquisition de munition (120 millions), au remplacement du matériel de base (350 millions), aux frais liés à l'immobilier du DDPS (400 millions), aux crédits d'études de projets et préparatifs d'achats (100 millions) et finalement environ un milliard pour l'acquisition de matériel d'armement, soit la mise en œuvre des programmes d'armement décidés par le Parlement. Pour l'acquisition de nouveaux armements, avions de combat, chars, etc., l'armée dispose donc de 1 milliard de francs, éventuellement 1,2 milliard par année au maximum. Certaines voix à droite et de nouvelles projections budgétaires parlent pour 2020 d'un nouveau plafond pour les dépenses militaires à plus de 5 milliards. Avec fatalement la nécessité de réaliser des économies ailleurs...

Cela peut paraître beaucoup de dépenser 1 milliard ou demain peut-être, en cas de coup de force de la droite, 1,5 milliard ou 2 milliards de francs chaque année pour acquérir de l'armement. Cependant, outre le fait qu'une analyse sérieuse du contexte géopolitique de la Suisse permette de contester certaines acquisitions, cela représente une somme à la fois dérisoire en raison de l'importance des investissements espérés par les militaires pour remplacer notre armement plutôt désuet et nettement insuffisante en regard des défis majeurs imposés par la spectaculaire évolution dans la façon de faire la guerre à laquelle nous avons pu assister depuis 20 ans. Les guerres en Irak, Afghanistan ou Libye nous ont démontré la révolution des stratégies et technologies engagées. Une armée moderne est devenue un système de systèmes toujours plus sophistiqués, disposant de moyens d'intervention permettant successivement la détection d'une cible, sa reconnaissance précise puis sa destruction par une frappe chirurgicale, quasiment millimétrique. Mais cette « excellence technico-militaire » a un prix, un prix considérable, et reste l'apanage des pays capables d'investissements faramineux dans les domaines de recherche et développement militaire, avant tout les USA et quelques autres, dont Israël aujourd'hui.⁸

⁸ MALIS, Christian : *Guerre et Stratégie au XXIe siècle*. Paris, Arthème Fayard, 2014.

3.1. La plupart des pays d'Europe à la même enseigne

Deux facteurs ont contribué à une certaine « démilitarisation » de l'Europe. Dans son ouvrage *La démilitarisation de l'Europe, Un suicide stratégique ?*⁹, Jean-Baptiste Vouilloux attribue cette évolution d'une part à l'embellie géostratégique qui a succédé à la chute du mur de Berlin, et d'autre part aux difficultés financières rencontrées par la plupart des pays européens suite à la crise financière : hausse des dettes publiques, problèmes budgétaires. Quasiment tous les pays européens à l'instar de la Suisse ont réduit à l'époque leurs dépenses de défense et adapté la voilure de leurs armées respectives.

Aujourd'hui, en Europe, seules la Grande-Bretagne et la France conservent une véritable **capacité militaire**, c'est-à-dire « un ensemble cohérent composé d'hommes et d'équipements, organisés, entraînés et employés selon une doctrine en vue d'une finalité d'emploi opérationnel ».

Certains pays ont fait le choix de spécialiser leur potentialité militaire dans des capacités dites « de niche », c'est-à-dire un domaine précis où leur réputation et leur excellence sont reconnues, domaine dans lequel ces états peuvent mettre à la disposition d'autres états leurs compétences. Citons les capacités expéditionnaires au sein d'une coalition comme les Pays-Bas et le Danemark, les compétences NBC (nucléaire-bactériologie-chimie) pour la République tchèque et pour d'autres la promotion de la paix ou des capacités de transport aérien.¹⁰

Autour de nous, plusieurs pays ont fait le choix d'adapter leurs ambitions militaires à l'aune de leurs moyens financiers en renonçant à l'ambition de se défendre seul et de disposer de moyens militaires concurrentiels dans toutes les armes. Et de mettre leurs compétences nouvelles et choisies à la disposition de leurs voisins amis et alliés. Et de mutualiser quand cela est possible leurs dépenses d'armements et de matériel. C'est vrai qu'une telle démarche est logique lorsque l'on appartient à une coalition telle que l'OTAN.

3.2. Et l'avenir

La guerre traditionnelle se transforme et l'un des objectifs essentiels visés par les armées modernes occidentales réside aujourd'hui dans la volonté de réduire au maximum les pertes humaines. Le soldat est devenu une ressource rare, importante, et l'acceptation populaire des engagements militaires par les armées occidentales implique des pertes

⁹ VOUILLOUX, Jean-Baptiste : *La démilitarisation de l'Europe, Un suicide stratégique ?*. Paris, Argos, 2013.

¹⁰ VOUILLOUX, Jean-Baptiste : *La démilitarisation de l'Europe, Un suicide stratégique ?*. Paris, Argos, 2013.

humaines minimales. Selon Pascal Boniface dans *Comprendre le monde*¹¹, « Dans la mesure où son territoire n'est pas en jeu, l'opinion publique accepterait plus difficilement le sacrifice de ses soldats. On ne peut donc intervenir qu'avec la certitude de ne pas faire prendre de risques à ses militaires ». L'évolution des armées modernes passe donc par des armées réduites en nombre mais avec comme corollaire des soldats bien armés, bien formés, connectés les uns aux autres et à qui on ne fait pas courir des risques inutiles.

Une autre évolution tout à fait spectaculaire et qui répond pleinement à la problématique qui vient d'être abordée est celle de la robotisation des armées modernes dont la première expression s'est matérialisée dans les drones armés qui permettent une guerre sans pilote et des attaques sans risques organisées par exemple par les forces américaines contre des leaders djihadistes dans leurs repaires aux confins du Pakistan ou de l'Afghanistan. Le robot permet d'obtenir efficacité, protection du combattant et secondairement réduction du nombre de soldats engagés. L'armée de terre américaine estime que vers 2035 les missions de surveillance, de reconnaissance armée, de télécommunication, attaques et soutiens seront essentiellement confiées à des robots. D'aucuns imaginent un véritable écran robotique précédant sur le champ de bataille les forces combattantes traditionnelles pour assurer le premier contact avec l'ennemi, le contact le plus dangereux et cela permettra ainsi d'affronter sans risque des engins explosifs improvisés, des roquettes, des missiles antichars et l'artillerie. Donc dans 10, 15 ou 20 ans les robots utilisés en formation pourraient constituer l'avant-garde combattante des armées futures. Et des flottes aériennes hybrides combineront avions pilotés et sans pilote.¹²

Cet armement de l'avenir, qui n'est plus un rêve mais une réalité probable qui demande encore à se concrétiser dans les prochaines décennies, implique cependant des coûts exorbitants et chacun ne sera pas en mesure de se l'offrir.

Les États-Unis avec 600 à 700 milliards de dollars d'investissements annuels dans le secteur de la défense semblent les mieux placés pour disposer de ces avancées technologiques déterminantes. Au contraire de la plupart des états européens qui ont réduit leurs dépenses militaires durant les dernières années. Par comparaison en effet les dépenses militaires de l'ensemble des pays européens atteignent environ 250 milliards de dollars. Pour régater dans le nouveau monde de l'armement, il faut des moyens, des moyens qui dépassent totalement les possibilités financières de la plupart des pays. Et notre pays ne fait pas exception.

Car si l'on ne peut envisager de concevoir, développer et produire soi-même ces nouvelles armes du futur, il reste la possibilité de les acquérir. Mais l'excellence a un coût, souvent prohibitif. Et de toute manière les quelques pays, USA et Israël en tête, qui se sont investis sans compter dans ce domaine garderont toujours de toute manière une longueur ou plutôt plusieurs longueurs d'avance...

¹¹ BONIFACE, Pascal : *Comprendre le monde*. Paris, Armand Colin, 2017.

¹² MALIS, Christian : *Guerre et Stratégie au XXI^e siècle*. Paris, Fayard, 2014.

Face aux derniers développements dans ce domaine et à l'évolution des moyens de faire la guerre que l'analyse des derniers conflits éclaire (bombardements chirurgicaux, drones, développement de robots), face aux investissements très conséquents que notre pays devrait consentir pour atteindre un niveau qui resterait de toute manière médiocre, on peut légitimement se poser la question de savoir si la Suisse peut encore longtemps laisser croire « qu'elle peut se défendre efficacement seule ». Car faire l'acquisition d'un armement moderne et performant est une chose déjà compliquée, mais son entretien en est une autre, ainsi que sa régulière remise à niveau. Sur un cycle de vie d'un avion de combat par exemple, le dossier Gripen nous a appris que sur le coût total d'une acquisition d'un matériel militaire très sophistiqué, l'achat proprement-dit compte pour un tiers, l'entretien pour un second tiers et les « updates », les mises à niveau, pour un dernier tiers. Pour le Gripen, le coût total aurait donc représenté trois fois le prix d'achat. Un gouffre.

3.3. Nucléaire et autres armes de destruction massive

Après la Seconde Guerre mondiale, durant la période de la guerre froide, on a assisté à une prolifération des armements nucléaires essentiellement dans les camps américains et russes.

Depuis lors on se dirige plutôt vers une désescalade dans ce domaine même si très clairement les armes en présence restent toujours en quantité considérable. Les pays détenteurs officiels de l'arme atomique (États-Unis, Russie, Chine, France et Grande-Bretagne) se sont engagés dans un processus de réduction de leur arsenal en ogives nucléaires, mais le chemin est encore long.

La force nucléaire prévue dans un premier temps pour servir dans une logique de destruction et soumission de l'ennemi (bombardements de Hiroshima et Nagasaki en 1945) a laissé la place, progressivement et logiquement, à une stratégie de la dissuasion nucléaire, entérinant la reconnaissance implicite de l'impossibilité pour les grandes puissances de se faire la guerre entre elles. Un jeu devenu trop dangereux et imprévisible. **« La logique de la dissuasion repose sur la prévention d'un passage à l'acte en persuadant l'auteur potentiel d'une action militaire que ses coûts probables excèdent ses bénéfices potentiels »**¹³. La dissuasion nucléaire rend la guerre impossible en raison de ses conséquences potentiellement inacceptables. Dans l'ouvrage de Paul Quiles, ancien ministre français de la Défense, *Arrêtez la bombe !*¹⁴, on lit p. 61 les effets prévisibles d'une guerre nucléaire utilisant nettement moins de 1% du stock mondial d'armes nucléaires. Outre les conséquences directement en rapport avec les radiations, les déflagrations nucléaires provoqueraient la formation d'un monstrueux nuage de poussière qui s'étendrait largement

¹³ ROCHE, Nicolas : *Pourquoi la dissuasion*. Paris, Presses Universitaires de France, 2017.

¹⁴ QUILES, Paul : *Arrêtez la bombe !*. Paris, Editions du Cherche midi, 2013.

dans l'atmosphère bloquant progressivement la lumière solaire en provoquant la chute des températures à moins 25 degrés en moyenne à la surface de la Terre. Un nouvel âge glaciaire pour de longs mois avec des conséquences dramatiques pour la nature et les hommes. **Avec la dissuasion nucléaire, l'objectif n'est plus de gagner les guerres, mais de les éviter.**

Après l'accord sur le nucléaire iranien en 2015, les menaces principales aujourd'hui en la matière concernent la Corée du Nord qui enchaîne les provocations en multipliant les tirs de missiles balistiques, dont la portée croissante pourrait à terme représenter une menace pour la côte ouest des Etats-Unis. Mais il ne faut pas prendre au premier degré les discours véhéments du troisième dirigeant de cette dynastie communiste héréditaire, le président Kim Jong-un. Il craint profondément la puissance militaire américaine et le président Trump ne fait rien pour calmer le jeu, avec ses tweets assassins et ses surenchères oratoires d'anthologie. Mais Kim Jong-un n'est pas suicidaire : il vise juste la reconnaissance pour son pays du statut de puissance nucléaire afin de disposer des moyens lui permettant de se maintenir au pouvoir. Un sentiment partagé tant par Juliette Morillot et Dorian Malovic dans *La Corée du Nord en 100 questions*¹⁵ que par Pascal Boniface qui tous considèrent que les dirigeants nord-coréens sont persuadés que si Saddam Hussein et Mouammar Kadhafi avaient disposé de l'arme nucléaire, ils seraient aujourd'hui encore au pouvoir.

La force de dissuasion nucléaire contribue de fait à la protection du continent européen. Les Américains mettent à disposition de l'OTAN des forces militaires conséquentes et des ogives nucléaires qui agissent comme un parapluie ou un bouclier. Des armes nucléaires américaines sont disposées en Turquie, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Italie et en Belgique. Un des éléments sans doute majeurs qui a contribué à pacifier l'espace européen, une partie du monde qui traverse la plus longue période de paix de son histoire, il vaut la peine de le souligner. Mais cet élément n'est pas seul en cause, et il faut rappeler tous les efforts entrepris par l'ensemble des organisations citées au début de ce rapport, organisations qui ont créé les conditions du dialogue et du mieux vivre ensemble. Pour revenir à la question de la dissuasion, il faut encore insister sur le fait qu'elle ne peut déployer tous ses effets que dans le concept de guerre symétrique. L'émergence des menaces asymétriques a changé la donne : un arsenal nucléaire ne peut rien contre le terrorisme ou la cyberguerre.

En définitive la Suisse ne peut que constater les faits et le risque nucléaire. Mais notre pays doit continuer à s'engager dans la poursuite de la désescalade des forces en présence et renforcer sa politique de promotion de la paix et en faveur de la coexistence pacifique et du désarmement nucléaire.

Dans son dernier rapport sur le désarmement (juin 2017), le Conseil fédéral rappelle son engagement pour l'interdiction et l'élimination de toutes les catégories d'armes de destruction massive, qu'elles soient nucléaires, chimiques ou biologiques. Par ailleurs il vise

¹⁵ MORILLOT, Juliette et MALOVIC, Dorian : *La Corée du Nord en 100 questions*. Paris, Edition Tallandier, 2016.

une politique de maîtrise et de contrôle des armements, de désarmement et de non-prolifération, afin de renforcer la sécurité internationale. Sans oublier le renforcement du droit international humanitaire et des droits de l'homme.

Beau programme qui ne peut que recevoir notre soutien déterminé. Mais de belles paroles qui seraient peut-être plus porteuses et mieux entendues à l'étranger, si en parallèle on passait des paroles aux actes : alors qu'une forte fraction du Parlement veut massivement augmenter les dépenses militaires et obliger le pays à se replier sur lui-même...

Pourtant le pays dépositaire de la Convention des droits de l'Homme aurait une belle carte à jouer...

3.4. Les nouvelles guerres : des guerres asymétriques

L'évolution des techniques militaires, la sophistication des moyens technologiques ont profondément fait évoluer les façons de se battre.

Alors que les guerres traditionnelles durant les derniers siècles concernaient l'affrontement des armées de deux pays ou de coalitions de pays, dans l'esprit du droit westphalien, ce type de confrontation armée a peu à peu disparu au cours des dernières décennies. Les progrès démocratiques dans de nombreux pays à travers le monde sont un des éléments d'explication, car on considère habituellement qu'un état démocratique a en règle générale tendance à résoudre un différend avec un tiers pacifiquement, par la négociation. **L'extension des valeurs démocratiques à travers le monde favorise la paix.** La création de l'Organisation des Nations unies, et d'autres organismes tels l'OSCE ou l'OTAN, l'apprentissage international de la gestion et du désamorçage des conflits, la dissuasion nucléaire dans certains cas, ont également contribué à réduire de manière significative la fréquence de ces guerres traditionnelles.

Il n'en reste pas moins que malheureusement des conflits surviennent toujours. Mais sous des formes volontiers différentes, par exemple au sein d'un même état, entre deux factions non gouvernementales, ou entre l'état et une guérilla locale. Selon Aymeric Chauprade, cité par Olivier Zajec dans *Introduction à l'analyse géopolitique : Histoire, outils, méthodes*¹⁶, « le principal facteur contemporain de conflit tient à la fréquence de l'inadéquation entre état et ethnie. Il y a aujourd'hui plus de conflits à l'intérieur des états, du fait de la contestation par certaines ethnies de la place qu'elles occupent à l'intérieur des frontières étatiques, que de conflits entre états ».

¹⁶ ZAJEC, Olivier : *Introduction à l'analyse géopolitique : Histoire, outils, méthodes*. Monaco, Éditions du Rocher, 2016.

Le cas de figure d'un conflit entre deux belligérants n'ayant pas le même statut et les mêmes moyens est devenu classique : la révolte du faible contre un état fort, en général. Cette différence de capacité militaire entre les deux belligérants, entre le faible et le fort, oblige le faible à faire évoluer sa tactique, à éviter le combat frontal traditionnel qui lui serait fatal, et à faire **le choix des armes du faible, le terrorisme ou la guérilla**, ce qui pose dans les faits les pires problèmes aux armées régulières.

Des guerres traditionnelles comme celle contre l'Irak en 2003 ont bien montré la supériorité militaire écrasante d'une coalition d'états occidentaux dotés de forces armées bien entraînées, très bien équipés, qui sont venues très facilement à bout de l'armée de Saddam Hussein, dans ce que l'on pourrait appeler une « Blitzkrieg ». Quelques années plus tôt, c'est la Serbie de Milosevic qui avait connu le même sort, plus tard les forces talibanes en Afghanistan ou l'armée de Kadhafi en Libye. La victoire initiale est facile, elle s'appuie en particulier sur une écrasante supériorité aérienne, mais les exemples irakien ou afghan nous ont bien démontré que c'est après que les problèmes se compliquent : le vaincu invisible, parfaitement intégré dans le milieu et se fondant dans la population civile, a opté pour des actes terroristes et la guérilla, une stratégie qui a permis de déstabiliser l'occupant, en lui infligeant des pertes sévères et nécessitant des engagements matériels et humains toujours plus importants de la force occupante avec en définitive le découragement et la remise en question du bien-fondé et du prix de cette guerre, en particulier par les opinions publiques des pays occidentaux. En définitive les objectifs politiques des coalitions occidentales n'ont pas été atteints, la chute des gouvernements de Saddam Hussein et Mouammar Kadhafi n'ont pas ouvert la voie à un avenir de paix, de sécurité, de démocratie et de prospérité pour les peuples irakien et libyen, mais au contraire un quotidien de chaos et de terreur. C'est sans doute en grande partie pour cette raison ...et pour l'absence de pétrole en Syrie... que les forces occidentales ont laissé Bachar al-Assad assassiner son peuple sans bouger.

Les exemples des guerres en Afghanistan, Irak ou Libye semblent démontrer en définitif l'inutilité des guerres reposant sur une écrasante supériorité militaire. Cette inefficacité est à comparer aux résultats des engagements pour la paix réalisée sous l'égide de l'ONU : ce système de sécurité collective fondé sur l'impartialité de l'ONU et basé sur la mise en place de forces d'interposition a permis au contraire la résolution en profondeur de nombres de conflits.

On parle aussi volontiers de **guerre hybride**. Un terme pas toujours bien défini, mais qui répond aux situations actuelles dans lesquels les types d'agressions prennent de nombreuses formes, volontiers armées avec un matériel conventionnel mais en ayant recours à des tactiques de combat inhabituelles, mais également sous la forme d'actes terroristes, de cyberattaques ou de moyens économiques même. On peut encore parler de **l'utilisation de manière intégrée de tactiques subversives non conventionnelles, d'ordre militaire, paramilitaire ou civil, dans un but stratégique**.

Ce rappel pour insister sur le fait que les nouvelles guerres auxquelles nous pourrions être confrontés à l'avenir seront du type asymétrique, des conflits du faible contre le fort, ou

des guerres hybrides. Pour un pays comme la Suisse les risques dans ce domaine sont avant tout liés au terrorisme ou à la problématique cyber. Pour répondre à de tels dangers les forces policières, les gardes-frontières ou les spécialistes en cybercriminalité sont en première ligne. Et pas l'armée.

On ne saurait mieux résumer ces différentes considérations et même étendre le champ de nos réflexions que Amaël Cattaruzza et Pierre Sintès dans leur ouvrage *Géopolitique des conflits*¹⁷, page 111, je cite : « Les Etats sont moins exposés à la guerre interétatique, mais en revanche confrontés à de nouveaux dangers souvent transnationaux (trafics, terrorisme, cyber-terrorisme, criminalité transfrontalière, etc...) impliquant de nouvelles formes de lutte. Aussi, les questions liées à la défense nationale, auparavant centrées sur l'idée de protection du territoire de la nation, laissent aujourd'hui la place dans les débats stratégiques à des questions plus larges de sécurité. Avec la conjonction toujours plus forte des instances civiles et militaires sur les différents théâtres d'intervention et la prise en compte de nouveaux risques (sanitaires, écologiques, économiques), le concept même de **sécurité** tend à se transformer et à s'élargir. Autrefois réservé au domaine militaire, il est utilisé aujourd'hui par les défenseurs de la notion de **sécurité humaine**. »

¹⁷ CATTARUZZA, Amaël et SINTÈS, Pierre : *Géopolitique des conflits*. Paris, Bréal, 2016.

4. Analyse des risques sécuritaires pour la Suisse

4.1. Une guerre conventionnelle est quasiment inimaginable à vues humaines au centre de l'Europe

La Suisse est située au cœur de l'Europe, entourée par des pays amis, des pays démocratiques avec lesquels la Suisse collabore dans de nombreux domaines, en particulier dans le domaine économique. L'Europe a vécu depuis les années nonante différents conflits qui ont été abordés précédemment et qui ont touché hier l'ex-Yougoslavie et plus près de nous les pays qui bordent directement la Russie, des pays qui ne sont pas membres de l'Union européenne ou de l'OTAN et qui représentent ce qu'il reste de l'ancienne zone d'influence de la puissance russe, les restes de son ancien glacis que la Russie essaie à tout prix de maintenir sous son influence. Ces conflits ne sont guère susceptibles de dégénérer de manière plus importante et surtout d'impacter réellement la sécurité en Europe, et cela pour différentes raisons.

En ce qui concerne l'ex-Yougoslavie les tensions se sont notablement apaisées ; le Kosovo et la Serbie espèrent entrer à moyen terme dans l'Union européenne, et ces deux nations savent qu'elles devront faire des concessions pour atteindre cet objectif politique important. Tout n'est pas simple dans certaines régions du Kosovo, en particulier dans le Nord et tout particulièrement à Mitrovica. Il faudra encore du temps mais nous assistons clairement sur place à une tendance à la pacification, même si la KFOR doit impérativement poursuivre sa mission d'interposition pendant encore quelques années pour la sécurité des biens et des personnes et créer ainsi les conditions favorables au décollage économique du Kosovo, élément essentiel pour assurer l'évolution démocratique de ce pays. Car sécurité et développement vont de pair.

Concernant les velléités de la Russie à l'égard de ses pays voisins, des tensions existent à l'évidence, en particulier en Ukraine, mais nous ne pouvons être impactés directement par d'éventuels débordements dans ces régions, car nous sommes de fait véritablement protégés par le bouclier de l'OTAN qui déploie ses effets sur l'ensemble de notre continent. Nous sommes entourés par des pays membres de l'OTAN, à l'exception de l'Autriche, un pays par contre membre de l'Union européenne. Toute attaque militaire au sol contre notre pays devrait obligatoirement impacter auparavant des pays membres de l'OTAN, ce qui provoquerait l'engagement immédiate cette importante force sécuritaire au titre de l'article 5 du traité de Washington. Pour protéger nos pays voisins attaqués et par là même, indirectement, notre pays également.

L'absence de risque objectif de voir notre pays confronté durant les prochaines années a un conflit armé est clairement confirmée par le Conseil fédéral dans son rapport sur « La

politique de sécurité de la Suisse » du 24 août 2016¹⁸ ; à la fin du chapitre 2.2.4 - Attaque armée, on peut lire : « Globalement, on peut affirmer qu'il est peu probable que la Suisse soit directement menacée par une attaque armée, que ce soit au sens traditionnel du terme ou sous une forme non conventionnelle, au cours des années à venir. On ne peut identifier aucun État ni aucun groupe qui dispose des capacités pour attaquer la Suisse par des moyens militaires et qui manifeste également l'intention de le faire ».

On parle régulièrement de la montée en puissance de l'armée russe qui serait redevenue potentiellement menaçante. S'il est vrai que la menace représentée par la force nucléaire russe reste crédible, il faut juste rappeler que les États-Unis, le pilier de l'OTAN, investissent toujours environ dix fois plus que la Russie pour leur défense (annexe 1). Par ailleurs on peut lire dans le rapport « Avenir de la défense aérienne » 2017 p. 66¹⁹ : « Les forces armées russes ne devraient pas être en mesure de mener des opérations d'envergure contre l'OTAN, même à moyen terme. Il leur manque en particulier les capacités d'acquérir une supériorité aérienne suffisante ».

Pour terminer, une réflexion s'impose pour rappeler pourquoi, pour l'essentiel, des états peuvent se faire la guerre. Comme le précise Christian Malis dans son ouvrage *Guerre et stratégie au XXIe siècle*²⁰, « **il existe trois sources habituelles de tensions entre états susceptibles de dégénérer en un conflit : une volonté de domination régionale, le contrôle des ressources, énergétiques ou en matières premières par exemple, ou une rivalité entre des identités, sur un fond historique, ethnique ou religieux** ». De telles conditions ne semblent pas concerner la Suisse et ses voisins.

4.2. Terrorisme

Mois après mois, semaine après semaine, nous assistons impuissants, médusés à des actes de terrorisme, des actes volontiers perpétrés par des personnes isolées ou des groupuscules agissant au nom du groupe islamique ou pour d'autres motifs. Il faut être très clair : **notre pays peut devenir une cible potentielle et la lutte contre le terrorisme doit représenter une priorité dans nos objectifs sécuritaires.**

Amaël Cattaruzza et Pierre Sintès, dans *Géopolitique des conflits*²¹ citent François Gere qui dans *Pourquoi le terrorisme?*²² définit le terrorisme comme un mode d'action violent en rupture avec les règles de guerre communément admises, basé volontiers sur

¹⁸ La sécurité de la Suisse : Rapport de situation annuel du service de renseignement de la Confédération.

¹⁹ Avenir de la défense aérienne : Sécurité de l'espace aérien pour la protection de la Suisse et de sa population.

²⁰ MALIS, Christian : *Guerre et stratégie au XXIe siècle*. Paris, Fayard, 2014.

²¹ CATTARUZZA, Amaël et SINTÈS, Pierre : *Géopolitique des conflits*. Paris, Bréal, 2016.

²² GERE, François : *Pourquoi le terrorisme ?*. Paris, Larousse, 2006.

« l'indiscrimination de la cible », la surprise et la soudaineté qui concourent à produire la « spectacularité » susceptible de capter l'attention des médias. Cet usage sélectif ou indiscriminé de cette violence physique spectaculaire en temps de paix ou de guerre vise à produire sur une population et ses gouvernants un état de trouble psychologique susceptible de favoriser la réalisation des buts politico-idéologiques des terroristes. Historiquement, comme le rappelle Rumu Sarkar dans *Une symétrie de la peur. Vers un nouvel équilibre mondial des puissances ?*²³, cité également dans *Géopolitique des conflits*, le terrorisme avait initialement plutôt un caractère à visée territoriale liée à un combat régionaliste, indépendantiste ou irrédentiste (IRA en Irlande du Nord : cible le Royaume-Uni, ETA dans le Pays basque : cible l'Espagne ou l'OLP en Palestine : cible Israël, par exemple). Depuis la fin du XXe siècle (terrorisme extrémiste, surtout d'extrême-gauche, telle la Fraction armée rouge), et surtout depuis les attentats du 11 septembre 2001 le terrorisme global, basé sur une idéologie ou une religion, a pris le devant de la scène. Et en premier lieu **l'idéologie djihadiste**, avec des terroristes issus de cellules dormantes difficiles à identifier et susceptibles de frapper partout et tout le temps, dans les pays arabes, en Afrique ou dans le monde occidental. Le terrorisme est véritablement devenu **une problématique mondiale...**

La lutte contre le terrorisme en Suisse passe par plusieurs types de mesures :

- Le renforcement de notre service de renseignements, ce que la législation adoptée en 2016 par le peuple suisse permet ; ainsi que le renforcement du renseignement militaire.
- Le renforcement de la capacité opérationnelle des forces policières qui sont en première ligne dans l'action contre le terrorisme, c'est une priorité.
- Le renforcement du corps des gardes-frontière.
- Le renforcement de notre collaboration et de nos échanges d'informations avec nos pays voisins, car les réseaux terroristes et les filières n'ont pas de frontière.
- Veiller à empêcher tout financement du terrorisme à partir de nos places financières.

Se donner les moyens de se défendre contre l'horreur aveugle des actes terroristes est une priorité absolue, mais elle doit s'accompagner de mesures préventives, en amont, chez nous et ailleurs, pour s'attaquer aux causes primaires pouvant faire le lit de la dérive terroriste :

- En Suisse, **une politique d'intégration**, en particulier au sein de la jeunesse, et des efforts **d'information**, notamment sur les risques de prosélytisme religieux extrémiste sur internet, susceptible de réduire le risque de voir des personnes se

²³ Rumu Sarkar dans « *Une symétrie de la peur. Vers un nouvel équilibre mondial des puissances ?*. Paris, CLD éditions, 2008.

radicaliser. Des contacts réguliers et respectueux doivent s'établir avec les communautés minoritaires, par exemple, les milieux de culture islamique, afin de favoriser intégration et connaissance mutuelle.

- A ce propos, il est très important de bien différencier Islam et islamisme. Selon Brigitte Dumortier dans *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient*²⁴ : « l'Islam est une religion traversée de courants des plus ouverts et modernistes aux plus sectaires et fondamentalistes qui doit être distinguée de l'islamisme, un projet politique revendiquant des institutions fondées sur le Coran ainsi qu'une application stricte et exclusive du droit musulman (charia) et une idéologie souhaitant la permanence de structures sociales nourries de prescriptions religieuses, notamment en ce qui concerne le statut des femmes. »
- À l'étranger, on sait que les états qui ont failli, des lieux de non-droit où aucun pouvoir ne réussit à asseoir son autorité, les zones de conflit et de misère, les conflits trainants non résolus (Palestine, Syrie ou Irak), créent le terreau propice à l'éclosion du fait terroriste et criminel. Mener une politique étrangère active pour la promotion de la paix, la progression de la démocratie et des droits humains, la lutte contre les inégalités et la pauvreté représente un moyen efficace pour contribuer à rendre le monde plus pacifique, plus juste et à réduire les migrations, un phénomène favorisé par la guerre, la misère et l'absence de perspective d'avenir en particulier pour les jeunes générations.

4.2.1 Acte terroriste – intervention – protection de la population

Notre pays n'est pas à l'abri d'une attaque terroriste. En effet, même si la Suisse ne semble pas représenter un objectif prioritaire d'attaque terroriste pour l'État islamique, tout reste possible. On n'est jamais à l'abri d'un « loup solitaire » ou d'un déséquilibré qui agit par mimétisme. La réponse de l'appareil d'état doit alors être immédiate avec des moyens engagés considérables à la hauteur de l'importance du drame : police, pompiers, ambulances, urgences médicales, hôpitaux, et selon les besoins, protection civile et armée, à la demande des autorités civiles, selon le principe de la subsidiarité.

Une importance particulière doit être apportée à l'information rapide, pour tenir au courant et donner des consignes à la population et ainsi lui éviter au maximum des conséquences négatives. Sans oublier secondairement l'intervention de compétences psychologiques pour une prise en charge des personnes traumatisées ou témoins du drame.

Face à une attaque terroriste, la force de première intervention représente la police. Entraînés à intervenir au milieu des civils et dans les villes, rompus aux techniques de

²⁴ DUMORTIER, Brigitte : *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient*. Paris, Nathan, 2017.

neutralisation des forcenés, dotés d'une puissance de tir, les policiers sont en première ligne.

Si l'armée doit être engagée dans de telles circonstances, ce n'est pas durant la crise aigüe, mais secondairement en cas de menaces persistantes, dans des missions de type « sentinelle » pour sécuriser les lieux publics (en référence à l'exemple français) et les infrastructures critiques.

4.3. Cyber menaces

Les risques liés à ce domaine sont devenus en quelques années une priorité pour la sécurité d'un pays, de ses entreprises et de ses individus. Les cyberrisques concernent toute l'économie et l'ensemble de la société. Des attaques récentes à grande échelle qui ont bloqué administrations, hôpitaux ou usines à travers le monde entier nous montrent l'importance de cette problématique.

Les menaces dans l'espace cyber, le cybermonde, sont diverses, multiples et complexes : espionnage, guerre, criminalité, influence, sabotage. Avec internet on peut espionner, intercepter ou altérer des données, prendre un contrôle à distance, attenter à la réputation, organiser des stratégies d'influence en diffusant à large échelle de fausses informations ou des rumeurs, mener un piratage numérique comme arme économique, organiser un commerce illégal, détourner des flux financiers, etc. Un piratage et des attaques sournoises, discrètes, anonymes, pouvant avoir de graves conséquences pour les victimes, mais sans grand risque pour leurs auteurs...car découvrir avec certitude la source d'une cyberattaque se révèle souvent d'une grande complexité... La criminalité de demain...

La conceptualisation que nous pouvons avoir du cyberspace se révèle habituellement très abstraite. Un concept développé notamment par Daniel Ventre et cité dans l'ouvrage de Amaël Cattaruzza et Pierre Sintès *Géopolitique des conflits*²⁵ permet de mieux appréhender cet « espace » avec des repères plus virtuels et habituels. Et surtout aide à mieux comprendre les niveaux d'attaques possibles. Daniel Ventre décrit le cyberspace comme constitué de plusieurs couches :

- 1) Une couche matérielle correspondant aux infrastructures : bâtiments abritant les serveurs, câbles sous-marins, etc. Éléments que l'on peut détruire physiquement.
- 2) Une couche logicielle composée de la structure informatique proprement dite de base qui permet l'utilisation de l'ordinateur et la transcription et transmission des données. Attaque possible par hacking, virus, cheval de Troie, etc.

²⁵ CATTARUZZA, Amaël et SINTÈS, Pierre : *Géopolitique des conflits*. Paris, Bréal, 2016.

- 3) Une couche cognitive en rapport avec le contenu informationnel. Ses attaques visent le vol ou la destruction d'informations et de données, la modification de l'affichage, l'introduction de messages ou de fausses données, des opérations de propagande.

Un monde à part en constante évolution qui nécessite des compétences tout particulièrement pointues pour pouvoir y intervenir.

Actuellement la Confédération peut compter sur une cinquantaine de personnes hautement qualifiées dans ce domaine. C'est beaucoup trop peu. Il est urgent de notablement renforcer ces effectifs et de travailler activement avec l'ensemble de la société civile pour améliorer nos capacités de défense, pour protéger nos infrastructures, en particulier les infrastructures critiques, les entreprises et les individus.

Nous disposons de Hautes-écoles avec des compétences qui doivent être utilisées pour la formation de nos futurs « douaniers du net ». Un nouveau cursus professionnel est en voie de développement en collaboration avec les hautes écoles : ICT Security Expert. En misant massivement sur la recherche et le développement dans ce secteur, nous renforcerons nos compétences dans la détection et la parade des attaques ainsi que les capacités de réaction et de résilience de l'ensemble du pays face à ces menaces.

Il est parallèlement primordial d'intensifier et d'améliorer les collaborations avec nos pays voisins et plus largement avec l'ensemble de la communauté internationale. Devant la complexité d'un domaine qui ne connaît pas de frontière, la réponse ne peut être qu'internationale. **Donc en résumé, plus de moyens, plus de spécialistes, plus de collaboration, en Suisse et à l'étranger.**

4.4. Menaces climatiques

Notre pays a pris conscience des risques liés au réchauffement climatique et le Parlement a ratifié l'accord de Paris sur le climat. Cette ratification est intervenue officiellement le 6 octobre 2017 à New York, signant l'adhésion formelle de la Suisse. 195 états ont accepté cet accord et se sont engagés à réduire significativement leurs émissions de gaz à effet de serre dans le but de contenir au maximum à la fin de ce siècle l'élévation de la température moyenne de la terre à moins de 2 degrés par rapport à l'ère préindustrielle. Le début d'une formidable mobilisation internationale pour le climat visant à réduire l'utilisation des énergies fossiles, à augmenter massivement le recours aux énergies renouvelables et à développer une formidable révolution technologique. Seule ombre au tableau, les tergiversations récentes des USA de Donald Trump.

Les spécialistes nous annoncent plus d'évènements extrêmes liés en particulier à l'intensification et à l'accélération du cycle hydrologique avec davantage d'eau susceptible de s'évaporer et de tomber ensuite sous forme de précipitations. Le réchauffement des océans sera tout particulièrement impliqué dans cette problématique, à l'origine de cyclones toujours plus dévastateurs. Ces dangers naturels en rapport avec le changement climatique pourraient se manifester dans notre pays par des crues, des inondations, des tempêtes, des glissements de terrain, des périodes de sécheresse avec notamment des canicules estivales et des incendies de forêt.

Les risques les plus marqués toucheront en priorité les zones à topographies marquées, par exemple les vallées alpines. La fonte des glaciers est susceptible de créer la formation de nouveaux lacs, pouvant se déverser d'un coup et entraîner des drames en aval. Le réchauffement climatique va provoquer une diminution de la stabilité du permafrost et donc une diminution de la stabilité des pentes de nos montagnes avec plus de glissements de terrain, des laves torrentielles, des éboulements. À noter également des risques pour nos barrages, nos villages, et nos infrastructures, notamment routes et chemins de fer.

Pour tenter de prévenir ces évènements, il est donc primordial pour notre pays de s'engager de manière déterminée contre les causes du réchauffement climatique. La stratégie énergétique 2050 acceptée par le peuple suisse en mai 2017 prend ainsi toute sa signification. Un premier objectif a été annoncé : la réduction d'ici 2030 d'approximativement de moitié nos émissions de gaz à effet de serre, par rapport à 1990. Il faut également prendre des mesures d'adaptation à un climat plus chaud notamment dans l'aménagement du territoire afin d'éviter les conséquences des crues ou autres drames. Et ces défis nécessiteront à l'avenir des moyens financiers considérables.

4.5. Infrastructures critiques

Les infrastructures critiques représentent un ensemble d'éléments essentiels au bon fonctionnement de l'état et de la société. Un seul de ces rouages dysfonctionne et tout se grippe...

Les dangers qui menacent ces infrastructures sont d'ordre soit naturel (inondations, tremblements de terre, éboulements majeurs par exemple), soit d'ordre technique (accident), soit lié à une erreur humaine ou un acte délibéré, un attentat ou une attaque cyber par exemple. Ainsi, une attaque terroriste ou cyber, un tremblement de terre, de graves inondations... et c'est le chaos... Prenons l'exemple de l'approvisionnement en électricité. En cas de black-out, notre société tout entière s'arrêterait, touchant le bien-être des ménages, les transports publics, la sécurité, les hôpitaux et j'en passe. Une société à l'arrêt. Comment y remédier ?

Le but premier de la réponse à ces dangers vise à renforcer **la résilience**, à savoir la capacité de résistance, à tous les niveaux. Être capable de résister dans la durée. Mais la résilience implique plus qu'une résistance, c'est aussi une capacité de réaction et d'adaptation. Pour limiter les dégâts, apporter secours et des solutions de remplacement, et réduire au maximum les conséquences et la durée des dysfonctionnements. Des plus hautes sphères de l'État, jusqu'aux particuliers, en passant par l'ensemble des acteurs et des entreprises qui font « tourner » le pays. Pour ce faire ces possibles événements doivent être identifiés, anticipés et les réponses à apporter entraînées selon des procédures ad hoc.

Il est nécessaire pour cela d'établir des dossiers précis sur l'ensemble des structures constituant ces fameuses infrastructures critiques, dossiers comprenant un inventaire le plus exhaustif possible des vulnérabilités, des risques, des enjeux et des impacts possibles. Avec les solutions résumées dans des plans d'urgence. **Une priorité aujourd'hui : la protection cyber en relation avec les infrastructures critiques.**

Voici une liste à peu près exhaustive de ce que recoupe cette notion d'infrastructures critiques :

- 1) La direction de l'État (autorités, administration)
- 2) Les sources et transports d'énergie (barrages, centrales nucléaires, réseau électrique, approvisionnement des stations essence)
- 3) Le système financier
- 4) Le système de santé
- 5) Les services de communication et de l'information
- 6) Les services de transport, en particulier les trains et autres transports publics, ainsi que les aéroports
- 7) La sécurité publique
- 8) L'accès à l'alimentation
- 9) L'approvisionnement en eau
- 10) La capacité industrielle

Sans oublier que certains dégâts, causés par exemple par une attaque terroriste contre un barrage ou une centrale nucléaire, pourraient conduire à des conséquences gravissimes pour la population et l'avenir du pays.

5. Évolution de l'armée suisse depuis la fin de la 2^e guerre mondiale

5.1. Neutralité – le grand mythe national

L'histoire suisse et les discours patriotiques nous apprennent que, grâce à la puissance de notre armée et à la vaillance de nos soldats, ceux-ci ont réussi à dissuader lors de la Seconde Guerre mondiale les troupes du 3^e Reich d'attaquer la Suisse. Notre armée forte de plusieurs centaines de milliers d'hommes massés aux frontières aurait permis d'empêcher une invasion et ainsi préservé l'indépendance de notre pays, resté neutre durant ce conflit.

Cette interprétation de l'histoire reste pour beaucoup de nos concitoyennes et de nos concitoyens un fait historique évident et justifie le maintien d'une armée pour, le cas échéant, disposer demain des moyens nous permettant de renouveler l'acte héroïque de nos aïeux.

Il n'est pas dans mon propos de remettre en question les efforts et les sacrifices importants consentis par toute une génération de soldats durant la 2^e guerre mondiale. Des soldats qui pendant de longs mois, postés aux frontières, loin de leurs familles, dans le froid et souvent la privation, ont rempli avec courage et conviction leur mission.

Il n'en reste pas moins que suite à la problématique des fonds juifs en déshérence et le travail de mémoire réalisé par la commission Bergier, l'éclairage apporté par les historiens sur cette période pour le moins trouble de notre histoire permet une analyse différente de ce qui s'est réellement passé, et bouscule le sacro-saint mythe de notre neutralité et de la capacité de défense de notre pays.

L'étude du rapport Bergier montre en effet que c'est grâce à une « collaboration bienveillante » que la Suisse n'a pas été envahie par les troupes de l'Axe²⁶ : les Allemands n'avaient pas besoin d'envahir la Suisse pour obtenir d'elle ce qu'ils cherchaient.

- La Suisse est devenue durant la 2^e guerre mondiale la place financière de l'Allemagne, grâce à la collaboration de nombreuses banques.
- La Suisse a, durant cette période, procédé à des exportations industrielles conséquentes vers l'Allemagne, soutenant objectivement l'effort de guerre allemand.

²⁶ BOSCHETTI, Pietro : *Les Suisses et les nazis : Le rapport Bergier pour tous*. Carouge-Genève, Éditions Zoé, 2010.

- Le passage ferroviaire à travers les Alpes a été utilisé de manière massive par les troupes de l'Axe : le trafic de transit par la ligne du Gothard a littéralement explosé entre l'Allemagne et l'Italie à cette époque.
- La Suisse a blanchi pour 1,7 milliard de francs-or remis à la Banque Nationale suisse par la Reichbank durant cette période, en échange de francs suisses. Des francs suisses très utiles à l'Allemagne pour acheter des biens essentiels à poursuivre l'effort de guerre. Une grande partie de cet or provenait des victimes de l'holocauste ou avait été pillé dans les pays occupés.
- Des filiales suisses en Allemagne ont bénéficié du travail forcé de prisonniers de guerre ou déportés, parfois dans des conditions inhumaines.
- La Suisse a mené durant cette période une politique de la « barque pleine » avec le refus d'entrée et parfois même le refoulement de plus de 20'000 réfugiés dont nombre de juifs dont beaucoup périront dans les camps de l'horreur.

Il n'est pas dans mon intention de juger le comportement des autorités suisses de l'époque, car il est toujours plus facile de réécrire l'histoire. Il n'en reste pas moins que la neutralité bienveillante de la Suisse à l'égard de l'Allemagne nazie dérange et remet pour le moins en question un passé devenu au fil du temps un mythe national suisse.

5.1.1. Quel sens aujourd'hui pour la neutralité suisse

L'origine du principe de neutralité de la Suisse est à rechercher dans notre histoire, au temps de la Renaissance. C'est un principe très respectable qui prend tout son sens pour un état entouré par d'autres pays susceptibles de se déclarer la guerre les uns les autres. Tel a été le cas tout au long de notre histoire jusqu'à il y a peu. Mais aujourd'hui la donne a changé. Les pays européens sont en paix et de fait tous alliés et membres de la même grande coalition militaire, l'OTAN, si l'on excepte près de nous l'Autriche. Nous sommes amis avec tous ces pays, nous commerçons, échangeons avec eux, les brassages de population et les doubles nationaux sont légions. Nous collaborons déjà à travers le Partenariat pour la Paix avec l'OTAN. Nous avons comme nos pays voisins et amis fait le choix d'un monde démocratique et souhaitons la paix, en Europe et ailleurs.

À noter que la Suisse n'est à ce jour pas le seul état qui se déclare neutre en Europe. Pour des raisons en lien avec leur histoire, l'Irlande, la Suède, l'Autriche et la Finlande partagent avec la Suisse ce statut particulier qui a survécu à la disparition du système des blocs. Ce statut empêche par définition l'adhésion à une alliance militaire et avec la Suisse les différents pays cités font partie du « Partenariat pour la Paix » de l'OTAN.

Le statut de neutralité de la Suisse a des aspects positifs : elle rend notre volonté d'aider, de secourir, de proposer nos bons offices plus crédibles. La belle histoire de la Croix-Rouge est née chez nous. Nous sommes, grâce à la Genève internationale, le lieu privilégié de

rencontres internationales entre tous les pays du monde, un lieu où par le passé beaucoup de conflits ont pu être réglés, et il en sera encore nous l'espérons de même à l'avenir.

Les circonstances géopolitiques que connaît aujourd'hui notre continent, fruit du travail de pacification des Européens depuis le dernier conflit mondial, impliquent que la Suisse ne sera plus amenée à vue humaine à assister à un conflit entre deux voisins. Et tous ses voisins parlent d'une même voix et tirent à la même corde. Nous sommes neutres au milieu de pays voisins qui ne veulent plus se faire la guerre. Rester neutre dans de telles circonstances n'est pas difficile, et la Suisse peut continuer à s'en prévaloir. Mais cela ne devrait pas empêcher notre pays de faire un pas vers ses voisins, vers l'OTAN, pour discuter plus concrètement de questions de défense.

Nous sommes objectivement protégés par l'OTAN et son bouclier. Admettons-le. Discutons collaboration. Proposons de participer à l'effort commun, mais à notre manière, sous une forme compatible avec l'esprit de la neutralité, par exemple la promotion militaire de la paix à l'étranger et l'aide au développement et ainsi contribuer à créer les conditions de plus de paix aux frontières et en dehors de l'Europe.

Mais tout en restant officiellement neutre, car nous ne souhaitons pas attaquer un autre état ni nous impliquer dans un conflit entre états. Contester ce sacro-saint principe qui fait partie de l'identité helvétique, de son A.D.N., reste aujourd'hui et pour longtemps politiquement impossible, et en fait inutile.

5.2. Guerre froide : une armée de masse

Après la 2^e guerre mondiale jusqu'en 1989 dans un contexte de guerre froide, la Suisse a conservé une armée de masse avec une conscription généralisée et un service actif de 20 à 50 ans. L'armée comptait essentiellement des troupes d'infanteries, souvent peu et mal équipées, avec une conception de défense qui reposait sur les théories qui avaient fait leurs preuves durant la 2^e guerre mondiale.

5.3. Développement de l'armée jusqu'au DEVA actuel

Après la chute du mur de Berlin, on a assisté à une réduction progressive du nombre de soldats avec actuellement une conscription de 20 à 32 ans et une adaptation en conséquence de l'armement, en particulier de l'aviation avec une diminution significative du nombre d'avions de chasse. Le dernier concept, le DEVA, se base sur une dotation de 140'000 hommes pour, en tenant compte des congés et des inaptitudes transitoires, disposer d'une force réelle de 100'000 hommes.

5.4. Missions de l'armée suisse selon la Constitution

Selon la Constitution, notre armée est appelée à remplir trois missions :

- 1. La défense du territoire suisse et la souveraineté du pays**
- 2. L'appui aux autorités civiles sur leur demande, pour un soutien à la population**
- 3. La promotion militaire de la paix, notamment par des missions à l'étranger**

Les militaires ont l'habitude de définir l'armée comme une assurance contre d'éventuels risques futurs. Et en attendant, on l'utilise de la manière suivante en fonction de ses différentes missions constitutionnelles :

- 1) L'utilisation du versant défense de l'armée se limite, à côté de la formation et des exercices, à la sécurisation annuelle du WEF et d'occasionnels grands sommets internationaux, ainsi que dans la protection d'ambassades (différentes tâches où l'armée intervient au titre de la subsidiarité à la place des forces policières, sauf pour la protection de l'espace aérien, une mission dont l'armée a l'exclusivité : la police aérienne et la défense sol-air).
- 2) L'appui aux autorités civiles peut prendre plusieurs formes : cela va de l'aide en cas de catastrophe, en collaboration avec la Protection civile, à une participation musclée et déterminante dans la réalisation de grandes manifestations populaires comme la fête fédérale de lutte ou la préparation des pistes de ski lors des compétitions internationales à Wengen, Adelboden ou Crans-Montana. Sans oublier la majestueuse patrouille des glaciers, que je place dans cette catégorie, vu l'aspect sportif, même si l'armée en est le grand maître d'œuvre. Citons encore l'apport hélicoptère d'eau aux paysans de montagne en période de sécheresse. Ces mêmes hélicoptères, ainsi que des drones de reconnaissance, sont engagés pour la surveillance des frontières en appui aux gardes-frontières, et pour la recherche de personnes disparues.
- 3) La promotion militaire de la paix concerne depuis 1999 pour l'essentiel le déploiement de la Swisscoy au Kosovo, dans le cadre de la KFOR, la force d'interposition déployée entre serbes et albanais du Kosovo sur mandat de l'ONU. Quelques militaires suisses sont présents ailleurs, en Bosnie, en Corée ou par exemple au Mali pour une assistance militaire. Selon les objectifs rappelés régulièrement par le Conseil fédéral dans son rapport sur la sécurité, le but visé serait de 500 militaires engagés à l'étranger pour la promotion de la paix. On peine aujourd'hui à atteindre la moitié de cet objectif. Il faut dire que par principe un engagement de la Suisse dans de telles missions nécessite d'une part un mandat officiel, de l'ONU ou de la Communauté européenne pour l'essentiel, et d'autre part

le fait d'intégrer une force multinationale. Car il n'est pas question pour notre pays d'engager seul des troupes à l'étranger. Il est également exclu que les soldats suisses soient engagés délibérément dans des combats. Ils sont armés, mais pour se défendre avant tout. Au sein de la KFOR au Kosovo, les soldats de la Swisscoy sont engagés prioritairement dans des missions de soutien logistique et de contact sur le terrain avec les populations civiles pour détecter précocement et désamorcer d'éventuelles tensions interethniques.

Un autre type de mission pas assez utilisée à ce jour concerne le déploiement de policiers dans des pays en voie de reconstruction, pour combattre la criminalité et la corruption, fléaux qui freinent l'évolution du processus démocratique, le renforcement de l'état et le développement économique.

5.5. Capacité réelle de défense du pays et problème de l'adéquation des moyens aux risques réels

Les problèmes sécuritaires ont donc profondément changé durant ces dernières décennies au centre de l'Europe. Imaginer à moyen ou long terme un conflit traditionnel avec l'un de nos voisins paraît inimaginable. Par contre des risques plausibles et probables existent bel et bien, et concernent le terrorisme, la criminalité transfrontalière, la criminalité organisée ou la cybercriminalité. Dans ces domaines-là ce n'est clairement pas l'armée qui est engagée en première ligne, mais la police, les garde-frontières, des cellules spécialisées tels le renseignement ou les compétences cyber.

L'optique des dirigeants de l'armée reste cependant encore et toujours figée en priorité sur la survenue d'une éventuelle guerre conventionnelle. Pour preuve l'achat récent de lance-mines, la volonté de garder une infanterie mécanisée avec des chars en grande quantité ou la réintroduction d'une capacité d'attaque air-sol pour nos avions de combat. Ou encore, dans le programme de la DEVA, la volonté de pouvoir mobiliser en moins de 10 jours 35.000 soldats, la renaissance de la Mob. Par ailleurs on souhaite augmenter au-delà du raisonnable le nombre de nos avions de combat pour assurer outre la police du ciel, une capacité de défense aérienne.

Cependant il faut bien reconnaître que la capacité d'intervention de l'armée suisse dans une guerre conventionnelle serait en l'état limitée. Notre armement est ancien, notre défense anti-aérienne obsolète, nos avions de combat obligatoirement limités en nombre pour des motifs budgétaires. Et, au grand dam de certains, la dotation de notre armée a été au fil du temps fort justement réduite en adéquation avec les risques réels.

La Suisse très clairement ne peut aujourd'hui espérer se défendre seule, comme elle l'aurait fait soi-disant dans d'autres temps. La problématique des nouvelles technologies,

leurs prix prohibitifs, des moyens financiers limités, ce qui est logique, nécessitent une vision différente de notre défense basée non plus sur un « Alleingang », mais sur une solution plus nuancée qui tient compte des réalités géostratégiques, technologiques et militaires d'aujourd'hui. Et surtout sans persister dans sa volonté d'occulter notre situation particulière et objective de protection par le bouclier déployé par l'OTAN sur l'ensemble du continent européen.

6. Un concept sécuritaire pour la Suisse

Face à l'évolution des risques sécuritaires auxquels la Suisse peut objectivement sérieusement être confrontée, que ce soit aujourd'hui ou à moyen et long terme, notre pays doit revoir ses options dans le domaine de la défense et redéfinir de véritables priorités. Il serait pertinent de redimensionner encore notre armée, qui ne peut jouer qu'un rôle de subsidiarité face aux risques d'aujourd'hui. Cela permettrait de libérer des moyens pour améliorer la dotation des forces qui sont véritablement en première ligne face aux défis sécuritaires actuels : le terrorisme, le crime organisé, les risques cyber et les catastrophes naturelles. Il s'agit en priorité des forces policières et des gardes-frontières. Et à ce jour leurs dotations sont insuffisantes.

Un autre paramètre conceptuel doit être mieux pris en compte et développé : **la sécurisation de la Suisse et de sa population doit commencer au-delà de nos frontières.** Un monde plus juste, avec moins de misère et de drames humains, sera un monde plus sûr, et ainsi moins susceptible d'engendrer des retentissements jusque chez nous, sous la forme d'actes terroristes ou de phénomènes migratoires.

Ce concept trouve ses fondements dans l'argumentaire suivant en 15 points :

- 1) Le risque qu'une guerre conventionnelle frappe le centre du continent européen, à court, moyen et même long terme, est infime.
- 2) La Suisse est entourée de pays amis, de démocraties stables.
- 3) La Suisse est située en plein milieu du dispositif de l'OTAN, entourée par des états membres de l'OTAN, à l'exception de l'Autriche, un pays ami, membre de l'Union européenne.
- 4) L'Europe est sécurisée. Les zones de tension potentielles se limitent aux marges est de l'Europe, en bordure de la Russie. Ces tensions sont la conséquence de la recomposition de la zone d'influence de la Russie, au-delà de la zone de protection intangible de l'OTAN, au titre de l'article 5 du traité de Washington.
- 5) L'agresseur potentiel numéro 1 de l'Europe est représenté aujourd'hui par la Russie de Poutine. Il est vrai que l'on assiste à un réarmement et à une montée en puissance de cet état qui relève la tête depuis 2010, mais il faut se rappeler que, aujourd'hui, les investissements militaires de la Russie restent dix fois inférieurs à ceux des États-Unis, le pilier de l'OTAN. La Russie s'emploie à reconstruire une force armée sur les ruines de l'empire soviétique, ruine dont le symbole emblématique réside dans la tragédie du sous-marin Koursk en 2000.

- 6) La Russie reste une puissance nucléaire, c'est vrai ; c'est d'ailleurs le seul domaine où elle peut rivaliser avec les forces occidentales. Mais contre l'arme nucléaire, on ne peut rien faire, si ce n'est jouer à fond la carte de la dissuasion et renforcer la promotion de la paix et de la coexistence pacifique.
- 7) Les véritables risques qui menacent la Suisse aujourd'hui sont ailleurs : le terrorisme, la criminalité, notamment transfrontalière, les menaces cyber ou climatiques.
- 8) Il existe dans notre pays une inadéquation entre les choix stratégiques et d'acquisition d'armement et les risques réels, avec une insatisfaisante allocation des ressources.
- 9) Notre armée dispose d'un niveau d'armement qui laisse à désirer. Dans certains domaines tels par exemple la défense sol-air ou l'artillerie, nos moyens sont obsolètes. Pour renforcer notre capacité de défense, il faudrait investir ces prochaines décennies des sommes considérables : acheter de nouveaux avions de combat (la doctrine militaire officielle parle de 55 avions) et remplacer nos chars d'assaut notamment. Pour des résultats en termes d'efficacité militaire d'office limités, notre armée restant par sa taille et ses moyens sans grande capacité d'intervention crédible par rapport aux grandes nations.
- 10) Notre capacité d'investissement pour de nouveaux armements est limitée : 1 milliard par an, sur la base d'un plafond des dépenses de l'armée augmenté récemment à 5 milliards. Des voix s'élèvent à droite pour augmenter encore sensiblement cette somme, avec des plans financiers qui proposent de couper dans les dépenses sociales, la formation, les infrastructures, l'agriculture ou encore l'aide au développement.
- 11) Cette problématique de limitation des moyens est encore amplifiée par la question des développements technologiques qui s'annoncent avec des armements toujours plus performants et sophistiqués... et donc toujours plus chers. La révolution technologique amplifiera les difficultés de notre pays pour rester concurrentiel en matière de capacité militaire.
- 12) L'une des 3 missions constitutionnelles de l'armée suisse réside dans la promotion de la paix. D'ailleurs dans ses rapports de sécurité successifs le Conseil fédéral en appelle à un déploiement plus conséquent de militaires suisses à l'étranger, 500 au total. On en reste loin, pourtant jeter les bases d'un monde qui nous entoure plus pacifié, avec des conditions de vie plus décentes et une véritable espérance pour les populations sur place, favoriserait secondairement la paix et la sécurité chez nous et en Europe, en réduisant les conditions qui font le lit du terrorisme et entraînent les phénomènes migratoires I. **Promotion de la paix et aide au développement sont intimement liées, car l'insécurité entrave le développement d'un pays en décourageant les initiatives privées et les investissements, alors que le développement économique, en assurant du travail, des perspectives d'avenir et une amélioration des conditions de vie, est un passage obligé pour assurer durablement la paix et la sécurité.** La stabilisation politique de nombre de pays d'Afrique par exemple passe par le renforcement de leurs fonctions

régaliennes, soit des forces armées démocratiques, une police et une justice à la hauteur, susceptibles d'assurer le maintien de l'état de droit, des valeurs démocratiques et de combattre corruption et criminalité. La Suisse, à travers les prestations offertes par les Centres de Genève pour la paix et l'envoi de militaires et de policiers susceptibles d'encadrer les forces de sécurité sur place, peut contribuer à cette nécessaire évolution.

- 13) L'aide au développement devrait véritablement représenter une priorité pour notre pays et l'ensemble des nations développées. Une grande partie de la population mondiale, en Asie et particulièrement en Afrique, connaît la misère, la faim, les épidémies, l'analphabétisme. Les inégalités criantes du monde d'aujourd'hui font le lit des guerres, du terrorisme et des migrations forcées. Nous restons loin en Suisse du modeste objectif de 0,7% du PIB pour **l'aide au développement**. Péniblement 0,5% et certains en appellent à tout simplement biffer cette ligne budgétaire. Alors que face au bond démographique annoncé jusqu'en 2050, en Afrique en particulier, il est primordial, d'un point de vue sécuritaire et dans l'idée de contenir l'importance des phénomènes migratoires de demain, d'aider ces pays à se développer pour permettre aux jeunes générations d'y trouver espoir et travail. Il nous faut surtout prendre conscience du fait que la plupart des pays africains seront dans l'incapacité par eux-mêmes de pourvoir aux besoins en termes d'éducation et de travail que l'accroissement démographique en cours va impliquer.
- 14) Le combat pour la protection de la nature, le maintien de la biodiversité et surtout contre le réchauffement climatique est une priorité absolue, en terme sécuritaire également. Les changements climatiques pourraient s'accompagner de graves conséquences, en particulier dans les régions alpines et les zones inondables de notre pays.
- 15) La sécurité passe également par le bien vivre ensemble. Une société juste, avec une meilleure répartition des richesses, qui permet à chacune et à chacun de trouver sa place, de vivre en harmonie avec les autres et avec son environnement, c'est une société moins violente au bout du compte, une société où règne la cohésion sociale. Une telle société sera également mieux à même d'accepter plus d'effort et de partage avec le monde qui nous entoure. Car aider les plus démunis au bout du monde et **oublier les déshérités chez nous, c'est faire le lit des populismes**.

7. En conclusion

Notre pays bénéficie d'une situation sécuritaire toute particulière et privilégiée : située en plein centre d'une Europe en paix, entourée de pays avec lesquels nous commerçons et entretenons des relations conviviales, la Suisse se situe au milieu d'un continent protégé par l'OTAN, organisation de défense puissante, sans force comparable à ce jour dans le monde, qui, au titre de l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord, dit de Washington, s'engage à défendre l'ensemble de ses pays membres, donc quasiment tous les pays qui entourent la Suisse. Protégé de fait au milieu d'un continent qui a organisé sa défense solidaire commune, notre pays est objectivement **un passager clandestin de l'OTAN**.

Équiper lourdement une armée avec des armements conventionnels pour se préparer à un conflit traditionnel contre un état voisin ou un envahisseur potentiel n'a aujourd'hui aucun sens. Il n'existe en premier lieu aucun ennemi crédible susceptible de nous attaquer et cela même au long cours comme le Conseil fédéral le reconnaît dans son rapport de politique de sécurité 2016. Ensuite faute des derniers moyens d'armement ultra-modernes et d'une masse critique suffisante, notre armée est incapable de représenter une force militaire crédible et paraît condamnée à militer « en seconde division ». Le cas échéant nous ne pourrions nous défendre qu'en collaboration avec nos pays voisins et amis.

En contrepartie de l'apport sécuritaire considérable dont profite la Suisse du fait de sa situation géographique qui lui vaut son statut de passager clandestin de l'OTAN, notre pays ne doit pas se réfugier éternellement de manière formelle derrière son principe de neutralité. Si l'on peut admettre que la Suisse n'est pas en capacité d'adhérer à l'OTAN pour des raisons historiques et politiques internes, elle pourrait au moins reconnaître un état de fait objectif, en tirer les conclusions stratégiques qui en découlent, et proposer de **contribuer à l'effort commun en faveur de la paix et de la coexistence pacifique à travers ce qu'elle sait bien faire, par exemple la promotion de la paix internationale et l'aide au développement**.

Cette démarche n'entacherait en rien sa neutralité, en tous les cas pas plus que lors de la Seconde Guerre mondiale, cette période où la Suisse s'est comportée en collaborateur pour le moins bienveillant à l'égard de l'Allemagne nazie.

Et nous pouvons souscrire sans autre aux propos récents de l'ex-conseiller fédéral Didier Burkhalter (Le Matin 8.06.2017) : « la Suisse n'est pas neutre par rapport au terrorisme ». **La Suisse fait partie de la grande alliance du monde démocratique contre la barbarie et le terrorisme aveugle. Notre pays a légitimement choisi son camp dans ce sujet brûlant qui représente le défi sécuritaire le plus chaud du moment.** Ou encore dans le même article, le conseiller fédéral ajoute : « notre sécurité ne commence pas à notre frontière ». **La promotion militaire de la paix et l'aide au développement représentent des moyens efficaces pour procurer plus de sécurité aussi chez nous.**

Notre pays reste en effet confronté à de véritables menaces, des menaces connues, le terrorisme, les risques cyber et les problèmes climatiques en tête. En ciblant mieux nos objectifs, on gagnera en efficacité et cela libérera des moyens pour une meilleure allocation des ressources en faveur des forces de défense qui sont en première ligne, la police, les gardes-frontières et les spécialistes cyber par exemple. Et cela augmentera notre marge de manœuvre pour notre politique d'aide internationale visant à plus de paix, moins de misère dans le monde et secondairement moins de migrations.

Mais tout en conservant une force armée de base, capable de répondre à des situations extraordinaires, en soutien à la police, par exemple en cas d'attaque terroriste massive ou de menaces pour nos infrastructures critiques. Face au terrorisme aveugle, il faut pouvoir s'appuyer sur des moyens adéquats, les terribles événements qui se succèdent depuis 2 ou 3 ans dans plusieurs capitales et villes européennes nous l'ont malheureusement démontré. Notre monde reste plein de violence, et cette violence peut nous frapper à tout moment, mais sous une forme différente que par le passé, du temps des guerres traditionnelles entre nations. **Notre capacité de réponse doit s'adapter, mais elle doit persister, efficace et proportionnée.**

7.1. Mettre en priorité plus de moyens là où il le faut

7.1.1. Police

Selon les conclusions de plusieurs responsables des polices cantonales, il manquerait en Suisse environ 3000 policiers. Ce chiffre est avancé depuis plusieurs années. Un tel besoin serait justifié par l'accroissement de la population (il faut théoriquement une dotation de 3 policiers supplémentaires pour chaque accroissement d'un millier d'habitants), une société plus complexe en particulier en zone urbaine, et surtout des risques sécuritaires accrus en lien notamment avec le terrorisme. Les tâches dévolues aux policiers sont multiples et se sont indéniablement accrues depuis quelques années.

La police représente le pilier essentiel de notre organisation sécuritaire, car elle est proche des gens, omniprésente dans la cité, en permanence en première ligne, pour tout et rien, mais en particulier face aux dangers qui menacent notre pays et sa population. Les policiers sont formés aux techniques de neutralisation d'un forcené et représentent dans notre société le premier et essentiel maillon de notre système de défense contre le terrorisme.

Sur la base de concordats, les polices cantonales s'entraident, en particulier lors de grandes manifestations nationales ou internationales.

7.1.2. Gardes-frontières

Leur rôle s'est modifié depuis l'entrée de la Suisse dans l'espace Schengen, mais il n'en reste pas moins essentiel pour assurer la sécurité des zones frontalières du pays en collaboration avec les polices cantonales, et plus globalement dans la lutte contre le terrorisme. La criminalité transfrontalière est par exemple une problématique majeure dans différentes régions du pays.

Les demandes répétées de meilleures dotations et d'un armement correct permettant une riposte de feu renforcée doivent sans délai se concrétiser.

7.1.3. Promotion de la Paix et aide humanitaire et au développement

Pour éviter de me répéter, je vous renvoie sur ces sujets aux chapitres cités ci-après :

- Chapitre 2.3.3 Le défi des migrations
- Chapitre 5.4 Les missions de l'armée
- Chapitre 6 Concept sécuritaire de la Suisse, points 12 et 13
- Chapitre 7 Conclusions

7.1.4. Centres de Genève pour la Paix

Sur le site du DFAE on trouve un descriptif complet des activités **des Centres de Genève pour la Paix** (des partenaires stratégiques de la Confédération regroupés au sein de la Maison de la Paix) qui font rayonner à travers le monde l'engagement de la Suisse en faveur de la paix, du désarmement et de la bonne gouvernance démocratique.

- 1) **Centre de politique de sécurité** : dispense un enseignement de haut niveau sur les questions de sécurité. Ses activités sont destinées à des diplomates, au personnel d'administrations et des armées, ainsi qu'aux représentants des organisations internationales.
- 2) **Centre international de déminage humanitaire** : lieu de formation pour tout ce qui a trait au déminage humanitaire dans l'ensemble des pays victimes de la guerre (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, restes d'explosifs de guerre). Il offre un appui opérationnel aux programmes de déminage dans les pays concernés et collabore entre autres avec l'ONU et diverses organisations non gouvernementales.

- 3) **Centre pour le contrôle démocratique des forces armées** : le principal centre de compétences au monde en ce qui concerne la bonne gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité. Il travaille en partenariat avec l'ONU, l'Union européenne, l'OSCE, l'OCDE et l'OTAN. Il traite en particulier des questions de réformes de la police, de la lutte contre la corruption, de la surveillance et contrôle civils et parlementaires du secteur de la sécurité.

7.2. De quelle armée aurons-nous besoin demain ?

Notre pays doit conserver une capacité de défense militaire de base, avec des missions régaliennes prioritaires, mais également une capacité d'aide et de secours en cas de situations extraordinaires en faveur de la population. Dans ce type d'engagement, elle est censée intervenir en règle générale à titre de subsidiarité, sur demande des autorités civiles. Ses différentes composantes resteraient, pour l'essentiel, les mêmes qu'aujourd'hui, mais redimensionnées :

La défense de l'espace aérien

- Une flotte de 20 à 30 avions de combat, chargée de la police du ciel et de **la protection de notre espace aérien** avec une capacité d'intervention 24h/24, 7j/7, 365 jours par an. Le nombre d'avions disponibles doit tenir compte de la formation des pilotes, des heures de vol annuelles que chaque pilote doit pouvoir effectuer et finalement des heures de vol possibles pour chaque avion durant l'ensemble de sa durée d'exploitation. Si l'on souhaite s'offrir une objectivement inutile capacité de défense aérienne donc de combat aérien, il faudrait opter pour un nombre sensiblement plus élevé d'avions de chasse (on parle au moins de 55 appareils), ce qui dépasserait nos moyens financiers et serait dénué de sens dans le contexte de notre situation géostratégique au centre d'une Europe pacifiée et sous protection du bouclier de l'OTAN.
- Des **moyens de défense sol-air** modernes, une « assurance » et un bon complément avec une flotte aérienne chargée essentiellement de missions de police aérienne. Cet équipement permet d'une part de sécuriser des infrastructures critiques, en particulier des aérodromes avec des avions au sol, et d'autre part représente une réponse au risque potentiel d'un tir de missile de croisière lancé à distance (défense anti-missile). Si l'hypothèse d'une attaque conventionnelle par voie terrestre contre la Suisse paraît inconcevable en l'état, une attaque par voie aérienne reste une option très peu probable, mais pas impossible.
- Une collaboration active avec nos pays voisins et amis pour assurer une défense conjointe de nos espaces aériens

- Une **flotte d'hélicoptères** renforcée. Nous disposons à ce jour d'environ 50 hélicoptères, ce qui est peu en définitive. Ce mode de transport est très performant dans un pays comme le nôtre où les distances sont courtes et le relief par endroit très accidenté. Outre les possibilités offertes pour transporter rapidement troupes et matériel, c'est un instrument parfait pour l'aide en cas de catastrophe ou pour secourir les populations civiles. Également nécessaire pour une efficace politique de promotion de la paix à l'étranger (au Kosovo, la Swisscoy dispose en permanence de 2 engins, parfois de 3).

Troupes combattantes

- Bien équipées, mobiles, mécanisées
- 20.000 militaires

Forces spéciales

- Une troupe surentraînée, bien équipée, capable d'interventions complexes et audacieuses
- Une dotation de volontaires motivés (800 à 1000 hommes)

Police militaire

Renseignement militaire

- Composante essentielle pour se donner les moyens d'anticiper et d'adapter notre dispositif à une menace éventuelle
- Collaboration avec le service de renseignement civil / suivi des risques terroristes

Force cyber

- La cyber-sécurité est une priorité, nécessitant l'engagement en suffisance de professionnels spécialement formés. Pour une activité étendue, au service de la cyber-protection de l'ensemble de la population, des entreprises et des infrastructures critiques en particulier. Pour améliorer la résilience, la capacité de résistance de l'ensemble de la société, du pays et de ses citoyens
- Il n'est pas question pour cette cellule de se cantonner dans la préparation exclusive de ce que l'on pourrait dénommer la cyber-war.

Troupes du génie, de sauvetage et de protection de la population

- Dotation en matériel et équipements divers permettant une intervention rapide et efficace pour porter secours aux populations victimes de catastrophes, à titre de subsidiarité, à la demande des autorités civiles. Capacités de déblaiement ou de remplacement d'infrastructures tels des ponts, etc...

Troupes de soutien et logistique, dont troupes sanitaires

Forces de promotion de la paix pour participer à des missions de l'ONU et de l'UE à l'étranger

- 500 militaires aptes à être déployés à l'étranger dans des missions internationales de pacification et de promotion de la paix, sur mandats d'organismes internationaux en particulier de l'ONU et de l'Union européenne. Les soldats suisses n'auraient pas à proprement parlé d'engagement armé, mais des missions d'appui, de soutien et de promotion de la paix, comme au Kosovo aujourd'hui où des détachements de la Swisscoy vivent au sein des populations locales pour anticiper et désamorcer les tensions éventuelles.
- Une partie du contingent engagé à l'étranger pourrait être composé de membres de la police, civile ou militaire, ou de gardes-frontière. Ils seraient appelés à effectuer un travail de formation et d'assistance au sein des polices locales dans des pays en déficit d'un état de droit stabilisé, une priorité pour engager un processus de démocratisation et de développement. Les membres de la police militaire ou de la douane ne disposant pas forcément d'une formation policière civile devraient être mis au bénéfice d'une formation complémentaire, car un tel niveau de compétence est un préalable à ce type d'engagement.
- Les forces dévolues à la promotion de la paix font partie de plein droit de l'armée.
- Afin de disposer de moyens logistiques performants, la Confédération disposera d'un avion de transport pour ses missions de promotion de la paix à l'étranger et pour l'aide internationale et en cas de catastrophe.

7.2.1. Avec quelle dotation

Les différentes missions susmentionnées seraient confiées à une armée resserrée en termes de dotation : 60.000 militaires devant effectuer dans la règle une école de recrue et 6 cours de répétition de 3 semaines (plus pour les troupes spécialisées). Les cours une fois terminés, le soldat serait versé dans une réserve de 30.000 militaires toujours mobilisables jusqu'à l'âge de 32 ans. En cas de besoin cette réserve serait utilisée pour des missions de seconde ligne, par exemple des activités de surveillance des infrastructures critiques ou d'autres zones sensibles.

Chaque année, l'armée devrait incorporer entre 10.000 et 12.000 futures recrues pour assurer le renouvellement de ses besoins. Le service civil et la protection civile ne subiraient pas de modification notable dans cette réorganisation et continueraient leurs missions d'aide, de soutien et de protection de la population. **Mais les pressions sur le service civil, dont le succès et l'utilité ne sont plus à démontrer et qui est accusé de faire concurrence au service militaire traditionnel, n'auraient plus de raison d'être.**

7.2.2. Et quel budget

La réduction du nombre de militaires associée à une meilleure allocation des ressources permettra de financer, en plus d'une armée redimensionnée, des contingents renforcés en policiers (aide conséquente aux cantons par des mesures de péréquation) et gardes-frontières et un renforcement de l'aide au développement et à la promotion militaire de la paix.

Les 5 milliards du budget annuel de l'armée pourraient être alloués de la manière suivante :

- **Armée sur territoire suisse** : 4 milliards de francs
- **Police et gardes-frontières** : 500 millions de francs, ce qui permettrait l'engagement de quelque 3000 nouveaux professionnels, pour l'essentiel des policiers
- **Promotion militaire de la paix à l'étranger, moyens supplémentaires pour l'aide humanitaire et l'aide au développement et soutien renforcé aux Centres de Genève pour la Paix** : 500 millions de francs

Voilà quelques années, le Parlement a décidé de porter à 0,5% du PIB les sommes allouées pour l'aide publique au développement. Soit environ 3,5 milliards de francs par année dont sont déduits les coûts liés à l'asile, coûts imputables à l'enveloppe globale, qui est réduite d'autant pour la stricte aide au développement. Pourtant cette aide est fondamentale et les recommandations internationales réclament un engagement plus conséquent des états, soit 0,7% du PIB, ce qui représenterait pour la Suisse environ 5 milliards par année. La mesure préconisée dans le présent rapport propose, si l'on déduit les sommes destinées à la promotion militaire de la paix à l'étranger et un soutien renforcé aux Centres de Genève, une rallonge de quelques 400 millions de francs par année en faveur de l'aide humanitaire et de l'aide publique au développement. Un plus... bien entendu toujours insuffisant vu les enjeux...

Cette proposition d'allocation des ressources part donc de la même somme totale que le plafond actuel de l'armée telle que décidée par le Parlement, mais une somme dépensée à meilleur escient, en adéquation avec les risques réels et les enjeux du monde de demain. **On disposerait ainsi de :**

- **Une capacité armée défensive adaptée aux risques plausibles à moyen et long terme**, qui tient compte du fait que la Suisse est entourée par des pays amis, au milieu d'un continent pacifié et uni sous la bannière de l'OTAN qui représente la seule véritable force de défense crédible en Europe,
- **Une protection de l'espace aérien avec une police aérienne** disponible en permanence avec en prime des moyens modernes de protection sol-air (avec ainsi une capacité renforcée du pays contre une très hypothétique attaque aérienne du pays)
- **Une capacité d'aide et de secours pour les populations civiles.**

- **Un renforcement conséquent des forces policières et des gardes-frontières**, les plus utiles face aux risques d'aujourd'hui, en particulier le terrorisme
- **Une montée en puissance de nos moyens militaires et civils destinés à contribuer à la stabilisation et à la pacification du monde qui nous entoure à travers plus de moyens pour la promotion militaire de la paix et surtout l'aide humanitaire et au développement.**

Dans son message à l'occasion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire du 19 août 2017, l'ex-conseiller fédéral **Didier Burkhalter** termine ainsi : « **Aujourd'hui, les besoins humanitaires sont énormes. Pour y répondre et faire face à la complexité des défis ainsi qu'à la nature prolongée des crises, il faut non seulement recourir à l'aide humanitaire, mais aussi la conjuguer à la coopération, au développement, à la promotion de la paix, à la politique migratoire et à la coopération multilatérale.** »

Encore un mot au sujet des 0,7 % du PIB investi par la Suisse pour sa défense. En premier lieu cela ne concerne que le niveau fédéral et pas les sommes engagées par les cantons pour la sécurité et la défense. Ensuite cette vieille habitude de définir le degré d'engagement d'un pays par rapport à ce critère est certainement discutable. On s'accroche par exemple volontiers au chiffre de 2%, la référence, notamment au sein de l'OTAN. Dans les faits ces 2% n'ont qu'une valeur indicative relative, car ce qui compte en définitive c'est la somme brute disponible, ce qui dépend du résultat national du PIB dont la valeur varie sensiblement d'un état à l'autre, selon son niveau de développement économique et surtout sur la base de la santé de son économie. Vous trouverez dans l'annexe 1 quelques considérations et comparaisons sur le sujet.

Fontenais, le 15 novembre 2017

Pierre-Alain Fridez

Annexe 1 : Budgets de la défense (2016)

USA	611 milliards de dollars
Pays européens membres de l'OTAN	env. 250 milliards dollars
CHINE	215 milliards de dollars
RUSSIE	69,2 milliards de dollars

Remarque : les dépenses militaires des USA et des pays européens membres de l'OTAN sont plus de douze fois plus importantes que le budget militaire de la Russie. (Sources : SIPRI, *Dépenses militaires dans le monde en 2016*)

Le SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute) est un institut international indépendant spécialisé dans la recherche sur les questions de conflits, d'armement, de contrôle des armes et de désarmement. Cet organisme est actif depuis 1966.

PIB : un indicateur discutable

Du fait de la grande variabilité de la valeur du PIB entre états, l'utilisation du PIB comme élément de comparaison des budgets militaires est un facteur peu fiable. Certainement pas plus fiable que la dépense annuelle par habitant par année pour la défense du pays : ce facteur, qui peut également témoigner des capacités financières d'un pays, représente dans tous les cas un indicateur des possibilités de cet état d'acquiescer de l'armement sur le marché mondial. Par ailleurs comparer les dépenses militaires de différents pays reste un exercice périlleux, car tous les états ne comptabilisent pas forcément exactement les mêmes données dans la même rubrique. Les retraites des vétérans par exemple sont-elles comptabilisées partout de la même manière?

La Suisse (5 milliards de **budget**, 0,7% du **PIB**, 594 **dollars par habitant par année**) donne l'impression, sur la seule base de l'indicateur du PIB, d'un effort peu conséquent. On verra plus loin que notre budget militaire tient la route par rapport à des pays comparables.

Rappelons, avant de nous concentrer sur l'Europe, les chiffres des grandes puissances : les USA (611 milliards de budget, 3,5% du PIB, 1921 dollars par habitant par année) devancent largement la Chine (215 milliards, 1,9%, 157 dollars) et surtout la Russie (69,2 milliards, 5,3%, 473 dollars).

En Europe, deux nations, par ailleurs membres de l'OTAN, ont une véritable capacité d'intervention militaire et surtout disposent de l'arme nucléaire (avec notamment des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins): le Royaume-Uni (56,2 milliards, 2%, 876 dollars) et la France (46,8 milliards, 1,9%, 703 dollars). Ces pays disposent, à côté de forces terrestres et aériennes conséquentes, de forces marines (France : un porte-avions, 6 sous-marins, 11 destroyers ; Royaume-Uni : 6 sous-marins, 6 destroyers). Il n'est donc pas étonnant que leurs engagements financiers militaires soient conséquents et dépassent ceux des autres pays européens.

Parlons ensuite des autres états européens en nous concentrant sur 3 groupes de pays en particulier, afin de nous permettre d'enrichir la réflexion par rapport aux dépenses militaires de la Suisse : A) **les pays neutres, donc non membres de l'OTAN**, B) **des pays prospères comme la Suisse**, et enfin C) **des états en difficultés financières**. (Chiffres 2015)

A) **Les pays neutres en Europe**, outre la Suisse, sont la Suède, la Finlande l'Autriche et l'Irlande. Ces pays ne sont donc pas membres de l'OTAN. La Suède (5,2 milliards, 1,1%, 540 dollars) et surtout la Finlande (3 milliards, 1,3%, 547 dollars) sont placées dans une situation géostratégique particulière, du fait de leur proximité avec la Russie. L'armée finlandaise présente une certaine similitude avec notre armée en raison de la conscription généralisée également en vigueur en Finlande. Ce choix aboutit dans ce pays à une armée de masse comptant 22.000 militaires actifs et 350.000 réservistes pour une population totale de 5,5 millions d'habitants. Car la Finlande vit toujours depuis la seconde guerre mondiale dans l'appréhension de revivre les velléités expansionnistes de son grand voisin soviétique. Les efforts militaires de ces deux états scandinaves en termes d'engagements financiers par habitant correspondent cependant à peu près à ceux de la Suisse.

L'Autriche (2 milliards, 0,55%, 236 dollars) et l'Irlande (1 milliard, 0,5%, 203 dollars) ne peuvent rivaliser.

B) Dans ce groupe, comme dans les pays cités dans le groupe C), tous **les états sont membres de l'OTAN**. A l'exception de la Norvège, qui investit des sommes conséquentes pour sa défense et qui dispose notamment d'une marine reposant sur 6 sous-marins et 5 destroyers (5,5 milliards, 1,4%, 1057 dollars), les autres pays cités présentent des efforts militaires budgétaires rapportés à la population comparable à ceux de notre pays : Danemark (3,5 milliards, 1,2%, 618 dollars), Pays-Bas (8,9 milliards, 1,2%, 525 dollars), Allemagne (36,7 milliards, 1,1%, 454 dollars), Belgique (4 milliards, 0,9%, 380 dollars).

C) Vu la contraction de son PIB en raison de ses grandes **difficultés économiques**, la Grèce (4,8 milliards, 2,45%, 438 dollars), qui continue d'assumer comme elle le peut ses efforts militaires, voit le pourcentage de son PIB dévolu à la défense artificiellement augmenté. Ce pays dispose d'un armement conséquent en raison de son histoire et de sa situation géostratégique aux portes de l'Asie : 1350 chars, 240 avions de combat, des forces

marines composées de 8 sous-marins et 13 frégates. Les auteurs de l'« Avenir de la défense aérienne », dans le chapitre qui analyse l'état des flottes d'avions de combat européennes, doutent de la capacité de la Grèce à renouveler sa flotte à l'avenir, en raison de sa situation financière difficile.

Le pourcentage élevé du PIB engagé par la Pologne (10,3 milliards, 2,15%, 267 dollars) pour sa défense s'explique par sa proximité avec la Russie et le contexte géopolitique que l'on connaît. Parmi les autres pays de l'ancien pacte de Varsovie ou les pays baltes, tous membres de l'OTAN comme la Pologne, seules la Lituanie (1,7 milliard, 4%, 566 dollars) et l'Estonie (0,5 milliard, 1,95%, 353 dollars) investissent également de manière conséquente pour leur défense. Au contraire des autres certainement en grande partie pour des raisons financières : République tchèque (1,9 milliard, 1%, 175 dollars), Slovaquie (1 milliard, 1,05%, 170 dollars), Bulgarie (0,6 milliard, 1,2%, 83 dollars), Hongrie (0,9 milliard, 0,75%, 88 dollars), Roumanie (2,5 milliards, 1,45%, 116 dollars) et Lettonie (0,3 milliard, 0,95%, 133 dollars).

Citons encore l'Italie (21,6 milliards, 1,2%, 350 dollars), l'Espagne (10,8 milliards, 0,9%, 224 dollars) ou le Portugal (2,2 milliards, 1,1%, 201 dollars).

En résumé, les efforts budgétaires des pays européens en matière de défense correspondent à des situations très différentes. Ce que l'on peut en tous les cas dire c'est que d'une part le pourcentage du PIB dévolu à la défense n'est assurément pas un indicateur fiable, car il dépend du contexte économique du pays et d'autre part que **la Suisse, malgré un pourcentage du PIB réservé à la défense considéré par certains comme trop bas, tient la comparaison avec nombre de pays européens si l'on tient compte des engagements financiers dans le domaine de la défense rapportés au nombre d'habitants. Par rapport aux pays neutres non membres de l'alliance atlantique, notre pays supporte la comparaison même avec la Suède et surtout la Finlande.**²⁷

²⁷ BONIFACE, Pascal : *L'Année Stratégique 2017, analyse des enjeux internationaux*. Paris, Armand Colin, 2016.

Annexe 2 : Des investissements militaires faramineux

L'armée suisse dispose aujourd'hui d'un équipement militaire (les principaux systèmes d'armement) qui devra être presque complètement renouvelé au cours des 15 prochaines années.

On peut lire dans le rapport du groupe d'experts sur « l'Avenir de la défense aérienne » qui vient d'être diffusé en juin 2017, p. 114, les considérations suivantes :

« Le plus grand défi des années 2020 tient au fait qu'outre l'ensemble du système de protection aérien (avions de combat, défense contre avions, système de surveillance de l'espace aérien Florako), presque tous les autres systèmes principaux de l'armée, acquis en assez grand nombre avant ou juste après la fin de la guerre froide, arriveront en l'espace de quelques années à la fin de leur durée d'utilisation. Sont en particulier concernés l'artillerie, le char de combat Leopard II, tous les véhicules spéciaux de génie et de l'artillerie développés à partir du char de grenadiers M-113, les véhicules d'exploration 93, ainsi que l'ensemble de la flotte de chars de grenadiers à roues Piranha. Les capacités encore couvertes par ces systèmes (p. ex. la conduite du combat interarmes, la protection ou la mobilité) continueront, selon les prévisions actuelles, à être essentielles à l'accomplissement de la mission de l'armée. De nouvelles technologies feront en partie leur apparition et des systèmes modernes, souvent plus chers mais aussi plus performants, au point qu'il sera possible d'atteindre une efficacité identique, voire supérieure, avec moins d'unités, seront disponibles. Des concepts de développement à long terme des capacités sont actuellement en cours d'élaboration. Outre le renouvellement des systèmes principaux de l'armée essentiels au maintien de capacités, il sera aussi question, dans les années 2020, de conserver la mobilité des troupes au sol en procédant au renouvellement continu des camions, des voitures et des véhicules spéciaux, de poursuivre les investissements dans le Réseau national de conduite et les centres de calcul de DDPS et de la Confédération, notamment afin de garantir une redondance de réseaux sécurisés en cas d'événements et une protection contre les cyberattaques.

Comme non seulement les moyens de protection de l'espace aérien (avions de combat, défense air-sol), mais également une grande partie de systèmes au sol et de conduite devront être renouvelés au cours des dix prochaines années, il est essentiel de disposer de suffisamment de moyens financiers pour développer l'armée en tant que système global. »

On nous annonce donc **des investissements massifs jusqu'au début des années 2030**. Et cela dans un contexte de rigueur budgétaire et avec toute une série d'investissements en cours, des investissements décidés, mais pas forcément déjà financés. Année après année, le Parlement, sur proposition du Conseil fédéral accepte un programme d'armement et introduit dans le « pipeline » des dépenses à venir pour de nouveaux achats d'armement.

L'état des lieux de ce qui figure à ce jour dans les dépenses à venir est déjà conséquent : on peut ainsi trouver dans le « **Rapport sur les projets du DDPS – appréciation des projets au 31.12.2016** », l'état du degré de financement de toute une série d'investissements en cours et partiellement payés au début 2017.

Projets		Solde à payer
Télécommunications de l'armée	1800 millions (coût total)	1762 millions
Centre de calcul 2020	900 millions	811 millions
Réseau de conduite suisse	939 millions	591 millions
Drones de reconnaissance 2015	265 millions	147 millions
Système intégré d'exploration et d'émission radio, phase 2	60 millions	26 millions
Système militaire de guidage d'approche Plus (SMGA Plus)	359 millions	97 millions
Système au sol de radiocommunication aéronautique 2020	113 millions	112 millions
Système de saisie d'analyse et de guidage	57 millions	50 millions
Système d'exploration tactique	360 millions	360 millions
Réseau radio de sécurité Polycom 2030 (maintien de la valeur)	175 millions	161 millions
Système de surveillance de l'espace aérien et de conduite des opérations aériennes Florako	96 millions	81 millions

Pour un solde total de plus de 4 milliards, précisément 4198 millions.

À cette somme, il faut encore ajouter les décisions récentes du Parlement à l'occasion des programmes d'armement 2015, 2016 et 2017. Des investissements décidés, mais pour l'essentiel pas encore soldés, ce qui est logique, car un processus d'achat s'étale dans la règle sur plusieurs années. La liste suivante n'est pas exhaustive, mais elle rappelle quelques données importantes :

Programme 2015	
➤ Modernisation des camions légers tout terrain Duro	558 millions
➤ Prolongation de l'utilisation du système de DCA moyenne 35 mm (en attendant les nouvelles acquisitions prévues)	98 millions
Programme 2016	
➤ Mortiers 12 cm (lance-mines)	404 millions
➤ Armes polyvalentes à épauler (armes anti-char et anti-blindages)	256 millions
➤ Camions et remorques	314 millions
Programme 2017	
➤ Prolongation de la durée d'utilisation des avions de combat FA-18 pour leur permettre d'effectuer 6000 heures de vol au lieu des 5000 prévues initialement	450 millions
➤ Réapprovisionnement extraordinaire en munitions	225 millions
➤ Acquisition de composants informatiques pour le centre de calcul Campus	50 millions

Pour un total de plus de 2 milliards, précisément env. 2355 millions.

En additionnant tout ce qui a été décidé et qui reste pour l'essentiel à financer, on atteint **plus de 6,5 milliards de francs suisses.**

Le rapport du groupe d'experts « l'Avenir de la défense aérienne » propose 4 options pour le développement des systèmes de protection de l'espace aérien, permettant de remplacer nos moyens actuels (FA-18, nos 3 systèmes actuels de défense sol-air) qui seront devenus obsolètes à court terme. Quatre options avec des coûts d'acquisitions variables, mais toujours conséquents.

- a) Option 1 : remplacement de la flotte de combat actuelle par 55 à 70 avions de combat modernes, renouvellement intégral et augmentation des performances de la défense sol-air. (15 à 18 milliards)
- b) Option 2 : remplacement de la flotte d'avions de combat actuelle par quelque 40 avions de combat modernes et renouvellement des moyens de défense sol-air. (9 milliards)
- c) Option 3 : remplacement de la flotte d'avions de combat actuelle par quelque 30 avions de combat modernes et augmentation significative des performances de la défense sol-air. (8 à 8,5 milliards)
- d) Option 4 : acquisition de quelque 20 avions de combat modernes et maintien en exploitation de la flotte des F/A-18 jusqu'à son renouvellement dès le milieu des années 2030, ainsi que renouvellement des moyens de défense sol-air. (5 milliards)

Outre les avions de combat et les systèmes de défense contre-avions, presque tous les autres systèmes principaux de l'armée arriveront en l'espace de quelques années, jusqu'en 2030, à la fin de leur durée d'utilisation. Dans le rapport cité sur « l'Avenir de la défense aérienne », la durée d'utilisation approximative des systèmes d'armes principaux de l'armée est décrite p.113 dans le rapport en français :

- Jusqu'en 2025 : chars de grenadiers à roues 93, véhicules d'exploration 93, chars de grenadiers 63/07 (véhicules spéciaux artillerie / génie), obusiers blindés 78-88/95
- Jusqu'en 2028 : véhicules de commandement 93
- Jusqu'en 2030 : chars de combat 87 et hélicoptères de transport
- Jusqu'en 2031 : chars de grenadiers 2000
- Sans oublier qu'il faudra « conserver la mobilité des troupes au sol » en procédant au renouvellement continu des camions, des voitures et des véhicules spéciaux.
- Et poursuivre les investissements dans le Réseau national de conduite et les centres de calculs afin de maintenir le niveau de sécurité des réseaux et de protection contre les cyberattaques.
- Etc.

Récapitulons.

Si l'on prend en compte les investissements déjà décidés et encore à financer (**env. 6,5 milliards**), les investissements pour la protection de l'espace aérien (avions de combat et défense sol-air, entre 5 et 18 milliards selon l'option choisie, mais très probablement de l'ordre **de 8 milliards** de francs selon la communication du Conseil fédéral du 8.11.2017) et le remplacement prévu à moyen terme des principaux systèmes d'armes pour un coût à ce jour non chiffré, bien entendu, on va arriver à des **investissements globaux faramineux**. Sans oublier **l'envolée des prix dans ce secteur, avec des armes toujours plus sophistiquées... et des technologies hors de prix...** Dans sa communication du 8.11.2017, le Conseil fédéral donne quelques informations à ce sujet et estime que « 15 à 16 milliards seront nécessaires dans le cadre des programmes d'armement de 2023 à 2032. »

Pour quel prix total en finalité...entre aujourd'hui et 2032. Il suffit de procéder à une addition pour donner certains éléments de réponse : 6,5 milliards à solder à ce jour, 1 milliard par année de 2018 à 2022, soit 5 milliards, 15 à 16 milliards de 2023 à 2032 selon les indications fournies par le Conseil fédéral. **Au total environ 26 à 28 milliards de dépenses d'armement jusqu'en 2032.** Une fuite en avant, alors qu'en l'état le budget de l'armée permet des achats d'armement pour 1 milliard par année, tout au plus. Il faut également en parallèle prendre en compte **les frais d'entretien et de fonctionnement** induits par ces achats, ce qui va profondément impacter le budget de l'armée : pour les seuls futurs moyens de défense de l'espace aérien (nouveaux avions et systèmes de défense sol-air), les experts cités estiment qu'en fonction de l'option choisie parmi les quatre proposées, il faudra investir entre 400 et 700 millions par année pour les frais d'entretien et de fonctionnement. Un gouffre.

Pour assurer le financement de ces surplus budgétaires, le Conseil fédéral annonce sa volonté **d'augmenter progressivement le budget de l'armée**. Celui-ci bénéficiera d'un taux de croissance annuel de 1,4% dès 2021. La première année l'armée disposera de 70 millions de plus qu'aujourd'hui (5070 millions au lieu de 5000 en 2021), la seconde 141 millions (5141 millions), au bout de 5 ans 360 millions de plus (5360 millions), au bout de 10 ans 745 millions (5745 millions). En 2032, on pourrait approcher des 6 milliards...

Bonjour les programmes d'économies et les restrictions budgétaires dans les autres départements... Déjà aujourd'hui, du fait du frein à l'endettement, boucler les budgets de la Confédération se révèle chaque année un véritable casse-tête...

On est prêt à saigner le pays, à imposer une rigueur budgétaire stricte dans des secteurs pourtant essentiels à la cohésion du pays (éducation, formation, subventionnement pour les primes de caisse-maladie, aide sociale, infrastructures, agriculture et ... l'aide au développement...), alors que dans le rapport sur « l'Avenir de la défense aérienne », on peut justement lire, p. 114 : « **Il est certes peu probable que la Suisse subisse une attaque armée directe ou soit impliquée dans un tel conflit armé** ».

Et le Conseil fédéral précise encore que l'armée devra en plus stabiliser ses frais de fonctionnement de manière à ce que la majeure partie des moyens liés à cette accroissement du budget militaire puisse effectivement être affectés à l'achat d'armement. Un souhait en contradiction avec la réalité, car il faut, comme dit précédemment, tenir compte des frais d'entretien et de fonctionnement justement induits par ces nouveaux achats. Des frais qui ne pourront s'équilibrer avec les économies en rapport avec les armements éliminés.

Face à l'annonce de dépenses d'armement tout à fait considérables susceptibles d'engendrer des économies budgétaires, on peut en définitive légitimement se poser la question de savoir si ces investissements sont véritablement sensés et judicieux ? Et surtout finançables ? Notre réponse est claire et est expliquée dans ce rapport :

- L'armée doit être redimensionnée et il faut renforcer notre collaboration avec nos pays voisins et amis. Il faut tirer les conséquences logiques de l'opportunité de notre positionnement privilégié en plein milieu de l'Europe. Donc moins de dépenses militaires traditionnelles et moins d'armements pour certains inutiles (je pense à l'acquisition emblématique de lance-mines...). **Il faut dépasser la vision passéiste d'une volonté prioritaire de défendre un territoire, alors que les nouveaux dangers se déclinent sur une autre base et nécessitent un renforcement prioritaire des forces policières et de la collaboration sécuritaire internationale.**
- Il faut mieux utiliser nos ressources : pour les légitimes besoins sociaux des habitants de notre pays et ne pas oublier que de nombreuses personnes en Suisse sont en grande difficulté, pour renforcer le corps des policiers, ceux-là même qui sont en première ligne face aux menaces réelles qui nous menacent, et pour mieux contribuer à la pacification et à l'aide au développement du monde qui nous entoure, pour plus de paix et moins de migrations forcées.

Sources

- ARPAGIAN, Nicolas : *La cybersécurité*. Paris, Presses Universitaires de France, 2016.
- BADIE, Bertrand et VIDAL, Dominique : *Un monde d'inégalités : L'état du monde 2016*. Paris, Éditions La Découverte, 2015.
- BADIE, Bertrand et VIDAL, Dominique : *Nouvelles guerres : L'état du monde 2015*. Paris, Éditions La Découverte, 2014.
- BOILLOT, Jean-Joseph et DEMBINSKI, Stanislas : *Chindiafrique, la Chine, l'Inde et l'Afrique feront le monde de demain*. Paris, Odile Jacob, 2013.
- BONIFACE, Pascal : *Comprendre le monde*. Paris, Armand Colin, 2017.
- BONIFACE, Pascal : *La géopolitique : 42 fiches thématiques et documentées pour comprendre l'actualité*. Paris, Eyrolles, 2016.
- BOSCHETTI, Pietro : *Les Suisses et les nazis : Le rapport Bergier pour tous*. Carouge-Genève, Éditions Zoé, 2010.
- BOULANGER, Philippe : *Géographie militaire et géostratégie*. Paris, Armand Colin, 2011.
- CATTARUZZA, Amaël et SINTÈS, Pierre : *Géopolitique des conflits*. Paris, Bréal, 2016.
- CHALIAND, Gérard : *Vers un nouvel ordre du monde*. Paris, Éditions du Seuil, 2013.
- DAVID, Olivier : *La population mondiale : Répartition, dynamique et mobilité*. Paris, Armand Colin, 2015.
- Général DESPORTES, Vincent : *La guerre probable, Penser autrement*. Paris, Economica, 2008.
- DUMORTIER, Brigitte : *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient*. Paris, Nathan, 2017.
- GARON, Richard : *Penser la Guerre au futur*. Québec, Presses universitaires Laval, 2016.
- GIORGINI, Didier : *Géopolitique des religions*. Paris, Presses Universitaires de France, 2016.
- HUGON, Philippe : *L'Afrique, défis, enjeux et perspectives en 40 fiches pour comprendre l'actualité*. Paris, Eyrolles, 2017.
- KEMPF, Olivier : *L'OTAN au XXIe siècle, la transformation d'un héritage*. Paris, Éditions du Rocher, 2014.
- LORENZI, Jean-Hervé et DE BOISSIEU, Christian : *Et si le soleil se levait à nouveau sur l'Europe ?*. Paris, Fayard, 2013.
- MALIS, Christian : *Guerre et stratégie au XXIe siècle*. Paris, Fayard, 2014.
- MARIE, Jean-Jacques : *La Russie sous Poutine*. Lausanne, Payot, 2016.
- MARTIN-GENIER, Patrick : *L'Europe a-t-elle un avenir ? Une approche critique de la construction européenne*. Paris, Studyrama, 2017.

MORILLOT, Juliette et MALOVIC, Dorian : *La Corée du Nord en 100 questions*. Paris, Edition Tallandier, 2016.

QUILES, Paul : *Arrêtez la bombe !*. Paris, Editions du Cherche midi, 2013.

RAUFER, Xavier : *Cyber-criminologie*. Paris, CNRS Éditions, 2015.

ROCHE, Nicolas : *Pourquoi la dissuasion*. Paris, Presses Universitaires de France, 2017.

ROUILLER, Jean-Paul et RUCHTI, François : *Le djihad comme destin : La Suisse pour cible ?*. Lausanne, Editions Favre, 2016.

SERVENT, Pierre : *Extension du domaine de la guerre*. Paris, Robert Laffont, 2016.

TAILLAT, Stéphane : *Guerre et stratégie, approches, concepts*. Paris, Presses Universitaires de France, 2015.

VAISSE, Maurice : *Relations internationales depuis 1945*. Paris, Armand Colin, 2015.

VOUILLOUX, Jean-Baptiste : *La démilitarisation de l'Europe, Un suicide stratégique ?*. Paris, Argos, 2013.

ZAJEC, Olivier : *Introduction à l'analyse géopolitique : Histoire, outils, méthodes*. Monaco, Éditions du Rocher, 2016.

Académies suisses des sciences naturelles : « Coup de projecteur sur le climat suisse. État des lieux et perspectives », in *Swiss Academies Reports*, n°5, novembre 2016, 218 p.

Avenir de la défense aérienne : Sécurité de l'espace aérien pour la protection de la Suisse et de sa population.

La sécurité de la Suisse : Rapport de situation annuel du service de renseignement de la Confédération.